

Montpellier

Notre Ville

N°275
DÉCEMBRE 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



L'Arc de Triomphe a retrouvé toute sa splendeur

LUDOVICO MAGNO LXXII ANNOS REGNANTE
DISSOCIATIS REPRESSIS CONCILIATIS GENTIBUS
QUATUOR DECENNALI BELLO CONJURATIS
PAX TERRA MARIQUE PARTA 1715



ANNEE EUROPEENNE DU HANDICAP

Montpellier et Heidelberg échangent leurs expériences

Dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées, Montpellier a organisé un échange avec Heidelberg, sa ville jumelle allemande.

2003, année européenne du handicap

2003 a été proclamée à l'unanimité "Année européenne des personnes handicapées" par le Conseil des ministres des affaires sociales le 3 décembre 2001. Cette décision donne aux personnes handicapées de toute l'Europe une occasion de faire figurer leurs droits en tête des priorités de l'Union et des Etats membres. Des milliers d'activités et d'événements ont été organisés tout au long de cette année dans les divers pays participants. Ils sont reliés les uns aux autres par une Marche à travers l'Europe qui, partie de Grèce en janvier 2003, a traversé tous les Etats membres de l'Union européenne avant de se terminer en Italie en décembre. Cette marche a été suivie par le bus de la campagne. (cf. photo ci contre)

Arrivée à Heidelberg du bus de la campagne de l'Année européenne des handicapés : les visiteurs sont invités à revêtir un casque et une combinaison "handicapante" conçus pour faire comprendre et ressentir les difficultés qu'éprouvent les personnes atteintes d'un handicap limitant la mobilité et les perceptions sensorielles (vue, ouïe).

Une délégation montpelliéraine s'est rendue à Heidelberg du 21 au 25 octobre dernier afin de participer au colloque "Engagement citoyen et Ville sans barrières" organisé par l'Assemblée du réseau des villes et par le Ministère des affaires sociales du Baden Württemberg, en présence de plusieurs maires de Baden Württemberg et de Beate Weber, maire de la ville de Heidelberg.

La délégation montpelliéraine était composée de l'adjointe au maire déléguée au jumelage avec Heidelberg, la conseillère municipale déléguée aux personnes handicapées et à l'intégration et de la directrice du Centre communal d'action sociale. La délégation a participé aux tables rondes sur "l'Engagement citoyen" et "Ville sans bar-

rières". Elle a participé également au programme du bus européen de promotion de l'année européenne du Handicap qui a fait halte à Heidelberg. Les délégués de Montpellier ont présenté la politique de la ville en matière de handicap et d'accessibilité avec les représentants de la ville de Cambridge, autre ville jumelle de Heidelberg et également présente au colloque. La présentation du travail qui a été effectué pour rendre accessible le tramway de Montpellier à 100%, avec l'aide des associations de personnes handicapées, a rencontré un vif intérêt.

Dans un premier temps, du 6 au 8 octobre, une délégation de Heidelberg était venue à Montpellier. Cette délégation était composée de Deltév Hüge, directeur du groupe de travail "Ville sans barrières" de la ville de Heidelberg ; de Herbert Braun, chef de cabinet du maire de Heidelberg, et de Sabine Heber des relations internationales de la ville de Heidelberg.

RENCONTRE AU CCAS

Plusieurs rendez-vous avaient été organisés pour la délégation de notre jumelle allemande. Tout d'abord, une rencontre avec les responsables du Centre communal d'action sociale de Montpellier (CCAS) qui ont présenté le dispositif français en matière de handicap et la politique mise en œuvre par la Ville au niveau des transports, de la voirie, des logements, des activités culturelles et sportives, etc.

ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Ensuite, s'est tenue une réunion avec les responsables de TaM qui ont présenté les aménagements réalisés dans les transports en commun et en particulier, l'accessibilité de la ligne du tramway et l'équipement de la ligne de bus n° 12 (Près d'Arènes - Grammont) en véhicules à plancher bas avec pa-

lette électrique escamotable permettant l'accès des personnes en fauteuil roulant. Après l'équipement de la ligne 12, la ligne 15 (Pierre-de-Coubertin - Gares) va être aménagée de la même manière.

LE HANDICAP ET LE SPORT

Les membres de la délégation de Heidelberg ont aussi travaillé avec leurs homologues montpelliérains sur le thème du sport et du handicap, avec en particulier une visite du gymnase Raymond-Couderc et du stade Sabathé entièrement réaménagé cette année, depuis que l'équipe de rugby de Montpellier est montée en Nationale 1. Les représentants de Montpellier ont exposé tout ce que la ville faisait pour rendre ses installations accessibles tant aux spectateurs qu'aux sportifs handicapés et toute sa politique d'aide aux associations. La visite des installations sportives s'est déroulée en présence de l'association Cap danse. Née il y a quatre ans, cette association de danse permet aux personnes en fauteuil roulant et aux personnes valides de danser ensemble.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Enfin, une rencontre avait été organisée avec Emmanuel Loustalot, délégué départemental de l'Association des Paralysés de France (APF). Cette association qui fête cette année ses 70 ans compte 11 000 salariés en France et gère plus de 300 structures sur l'ensemble du territoire. Basant son action sur le principe de la citoyenneté des personnes handicapées qui doivent pouvoir choisir et maîtriser leur vie, l'APF revendique l'égalité des chances pour les personnes handicapées dans la société, c'est à dire leur insertion à toutes les étapes de leur existence ainsi que leur autonomie par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap.



Le forum sportif et culturel en juin dernier.

La vie du jumelage en 2003

• Cette année, à l'occasion du carnaval de Heidelberg, un groupe de 21 majorettes des Major's Girls de Montpellier s'est rendu du 2 au 5 mars dans notre ville jumelle.

• 23^e édition du Forum Sportif et Culturel Montpellier - Heidelberg du 6 au 12 juin. Cette année, c'est la Ville de Montpellier qui a accueilli l'édition du Forum, qui est un moment fort du jumelage entre Montpellier et Heidelberg. Ce grand événement a permis à plus de 500 jeunes issus d'associations sportives et culturelles de se retrouver pour tisser des liens d'amitié.

• Un groupe d'habitants du quartier de Kirchheim à Heidelberg s'est rendu à Montpellier du 14 au 21 juin dans le cadre du jumelage avec le quartier les Aubes-

Rimbaud-Pompignane-Jean Monnet. Le groupe de Heidelberg a été reçu à la Maison des Relations Internationales le 16 juin.

• Cette année, en septembre, la Ville de Montpellier a fêté le 3^e anniversaire des bébés nés à l'occasion du 40^e anniversaire du jumelage entre notre ville et Heidelberg.

• Dans le cadre du jumelage entre le CROUS de la Ville de Montpellier et le STUDENTENWERK de la Ville de Heidelberg, des étudiants de Heidelberg ont pu découvrir notre ville et sa région du 5 au 12 septembre aux travers de nombreuses activités, mais aussi échanger leurs expériences respectives dans le domaine de l'hébergement des étudiants. Ils ont été reçus à la Maison des Relations Internationales le 8 septembre.

Trois @ pour Montpellier !

Ce label récompense notamment l'effort entrepris pour simplifier les démarches administratives, via le site Internet de la Ville.

C'est la 3^e année consécutive que Montpellier est labellisée "Ville Internet". Ce label national, illustré par l'octroi de 1 à 5 @ (arobases), offre aux villes distinguées la possibilité de montrer leur implication et leur volonté de promotion et de mise en œuvre d'un Internet local citoyen. Cette année, 252 communes se sont vues décerner ce label 2003 et parmi elles 37 villes, dont Montpellier, ont obtenu 3 @@@.

LA VILLE EN UN SEUL CLIC

A Montpellier, le site www.ville-montpellier.fr a été "relooké" en septembre 2001, pour lui permettre d'être au plus près des Montpelliérains. Il reçoit en moyenne 100 000 visites par mois. Et, au total, plus de 550 000 pages sont compulsées mensuellement, avec des pics de consultations pour les rubriques phare, telles que Mairie en ligne. Découvertes et Ville pratique. Toutes rubriques confondues, on a enregistré cette année, 35 % de visiteurs supplémentaires sur le site. Mais c'est vrai que les 850 pages d'informations, de références, de conseils et d'outils pratiques du site qui représentent une somme importante de documents sont en permanence mis à jour et complétés avec la volonté d'être exhaustif. Les touristes et futurs Montpelliérains, nombreux utilisateurs de l'outil, y consultent régulièrement les

adresses, l'agenda, la cartographie, l'annuaire des associations et l'organisation de la mairie (les services, les élus). Ils y feuillettent également Montpellier Notre Ville et les journaux de quartier qui sont également en ligne.

DES SERVICES ACCESSIBLES 24H SUR 24

Mais les Montpelliérains sont aussi nombreux à "surfer" pour les mêmes raisons et également, tout en s'affranchissant des horaires et des distances, à utiliser les services en ligne : les formulaires à télécharger et les téléprocédures qui évitent et limitent les déplacements à la Mairie et l'attente aux guichets. Il est ainsi possible d'imprimer 32 formulaires en ligne afin de les remplir directement chez soi, avant de les renvoyer ou de les ramener accompagnés des pièces nécessaires. Ces imprimés disponibles touchent tous les domaines de la vie courante : des demandes de permis de construire ou de logements auprès d'ACM, aux inscriptions sur les listes électorales ou dans les restaurants scolaires, en passant par les réservations de livres à la bibliothèque et les demandes d'enquêtes sanitaires. Parallèlement, 15 téléprocédures - d'autres sont en préparation actuellement - permettent de remplir les imprimés directement en ligne et de les faire parvenir instantanément

dans les services. C'est un procédé très utilisé, car le gain de temps est considérable. A titre d'exemple, fin octobre 2003, 4 363 demandes d'actes de mariage, de décès et de naissance ont été adressées par téléprocédures au service Etat-civil.

Des forums de discussion sur le site

Sur ce forum, vous pouvez choisir l'un des thèmes et venir vous aussi y dialoguer. Vous pouvez également lire les messages, y répondre ou en poster un nouveau auquel les autres visiteurs pourront répondre.

Les forums existants : "Actualité société", "Convivialité", "Pour les Montpelliérains expatriés", "Vivre dans le quartier Croix d'Argent", "Vivre dans le quartier Hôpitaux Facultés", "Vivre dans le quartier Les Cévennes", "Vivre dans le quartier Montpellier Centre", "Vivre dans le quartier Mosson", "Vivre dans le quartier Port Marianne" et "Vivre dans le quartier Près d'Arènes".

Accès : sur le site www.ville-montpellier.fr, cliquez sur Ville citoyenne, puis sur Forum.



Les 47 formulaires en ligne du site permettent de s'affranchir des horaires et des distances.



Internet à Montpellier, où consulter ?

Pour faciliter l'accès à Internet et favoriser son appropriation par tous, des accès publics à Internet* sont disposés en différents points de la Ville.

INTERNET

DANS LES MÉDIATHÈQUES

- à la Médiathèque centrale d'agglomération Emile-Zola : au Forum de l'actualité : 10 PC connectés à Internet : 6 postes en accès illimité, 3 postes pour consulter des sites ciblés (annuaire thématique) et 1 poste adapté aux handicapés moteurs ; à l'Espace Homère, 4 cabines d'accès à Internet : 2 adaptées aux mal voyants (avec scanner et logiciel de grossissement de caractères) et 2 adaptées aux non voyants (clavier braille et synthétiseur vocal) ; à l'Espace Jeunesse : 10 PC pour consulter des sites ciblés (annuaire thématique). Tél. : 04 67 34 87 00.
- à la Médiathèque Federico-Fellini : 4 PC connectés à Internet : 2 postes en accès illimité et 2 postes permettant de consulter des sites ciblés (annuaire thématique sur le cinéma). Tél. : 04 67 34 87 36.
- à la Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau : 2 PC connectés à Internet. Tél. : 04 67 10 70 20.
- à la Médiathèque Federico-Garcia-Lorca : 3 PC connectés à Internet (dont 1 réservé aux jeunes). Tél. : 04 99 13 39 49.
- à la Médiathèque Victor-Hugo : 1 PC connecté à Internet. Tél. 04 67 27 17 17. Conditions générales d'utilisation : gratuit pour les adhérents, sur réservation, sans accès au courrier électronique et au chat.

INTERNET

DANS LES MAISONS POUR TOUS

- à la Maison pour tous Georges-Brassens : 2 PC connectés à Internet, pour initiation, soutien scolaire (gratuit), recherches documentaires à l'espace information / orientation jeunesse (sur rendez-vous et gratuit). Tél. : 04 67 40 40 11.
- à la Maison pour tous Boris-Vian : 2 PC connectés à Internet. Sur réservation. 3 € l'heure pour les adhérents. Tél. : 04 67 64 14 67.
- à la Maison pour tous François-Villon : 4 PC connectés à Internet. Réservés à des animations spécifiques : ateliers de formation à Internet, soutien scolaire, animation du centre de loisirs, consultation de sites sur l'emploi avec la MLI. Tél. : 04 67 45 04 57.
- à la Maison pour tous L'Escoutaire : 3 PC connectés à Internet. Cours d'initiation individuels. Tél. : 04 67 65 32 70.
- à la Maison pour tous Voltaire : 1 PC connecté à Internet. Tél. : 04 99 52 68 45.
- à la Maison pour tous Antoine-de-Saint-Exupéry : 2 PC connectés à Internet Tél. : 04 67 47 30 90.
- à la Maison pour tous Léo-Lagrange : 3 PC connectés à Internet (adsl). Tél. : 04 67 40 33 57.
- à la Maison pour tous Joseph-Ricôme : 2 PC connectés à Internet. Tél. : 04 67 58 71 96.

- à la Maison pour tous François-de-Malherbe : 2 PC connectés à Internet. Tél. : 04 67 27 24 66.
- à la Maison pour tous Fanfonne-Guillierme : 2 PC connectés à Internet. Tél. : 04 67 04 23 10.
- à la Maison pour tous Paul-Emile-Victor : 2 PC connectés à Internet. Tél. : 04 99 58 13 58.
- à la Maison de quartier Frédéric-Chopin : 2 PC connectés à Internet Tél. : 04 67 72 61 83.
- à la Maison pour tous Michel-Colucci : 2 PC connectés à Internet Tél. : 04 67 42 52 85.

INTERNET DANS LES LIEUX PUBLICS

- à la Cyber Base Cap Alpha. Permet de faire aboutir un projet professionnel : recherche d'emploi, reconversion professionnelle ou création d'activité. Hôtel de Montpellier-Agglomération, place Zeus, tél. : 04 67 99 61 37.
- à l'Espace culturel multimédia : Station Internet. 6-8, place du Marché aux Fleurs, tél. : 0800 35 25 15.
- au Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) : 6 PC connectés à Internet - consultation libre mais réservée aux enseignants, formateurs et candidats aux concours de l'Education nationale. Allée de la Citadelle, tél. : 04 67 60 04 50.

- au Centre régional information jeunesse (CRIJ) : 8 PC connectés à Internet : 1 € l'heure. 3, av. Charles Flahault, tél. : 04 67 04 36 66.
- au CIO Montpellier Centre (Centre Information et Orientation) : 3 PC connectés à Internet, en libre consultation, les lundis, mardis et jeudis, de 14h à 17h. 31, rue de l'Université, tél. : 04 67 91 32 55.

LES BORNES D'ACCÈS DANS LES QUARTIERS

8 bornes d'accès à Internet ont été placées dans les quartiers pour permettre aux Montpelliérains d'accéder librement au site web de la ville. Ces bornes sont situées dans les halls d'entrées de mairies annexes ou des Maisons pour tous.

- 2 bornes à l'Hôtel de Ville. Tél. : 04 67 34 70 00.
- 1 borne à la Mairie annexe Les Cévennes. Tél. : 04 67 60 23 76.
- 1 borne à la Maison pour tous Albert-Dubout. Tél. : 04 67 02 68 58.
- 1 borne à la Mairie annexe Saint-Martin située à la Maison pour tous l'Escoutaire. Tél. : 04 67 65 32.
- 1 borne à la Maison pour tous Léo-Lagrange. Tél. : 04 67 40 33 57.
- 1 borne à la Maison pour tous Albert-Camus. Tél. : 04 67 27 33 41.
- 1 borne à la Maison de quartier Pierre-Azéma. Tél. : 04 67 02 48 52.

* internet est aussi consultable dans les cyberpostes, les salles et les cybercafés.

MONTPELLIER



Marielle et Michel Sotiropoulos, dirigeant l'école maïtrisienne et le chœur des Chorégiens de Montpellier ont rencontré Mme Vaira-Vike-Fraiterga, présidente de la République Lettone, lors du Festival international de chant choral de Riga où ils représentaient la France... et Montpellier.



Le 6^e Relais pour la vue est arrivé le 11 octobre sur la place de la Comédie après un périple de cinq jours via Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Poitiers. Les coureurs ont été accueillis par Monique Roux, présidente fondatrice de l'association SOS Rétinite.

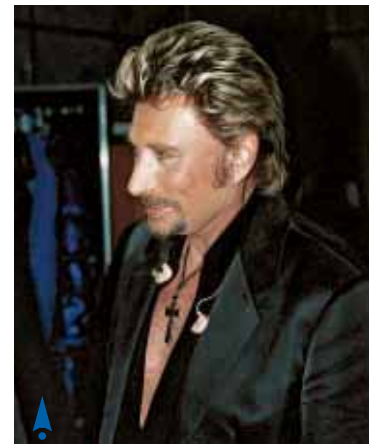


La Journée d'accueil des nouveaux étudiants organisée par la Ville de Montpellier s'est déroulée le 13 novembre dernier. Accueillis au Corum, les étudiants nouvellement installés à Montpellier ont ainsi pu visiter l'exposition des services et organismes de la Ville et de l'Agglomération et assister à un concert gratuit de l'Orchestre National de Montpellier placé sous la direction de Thierry Fisher.



A l'occasion du 75^e anniversaire de la naissance de Ernesto Che Guevara, la Ville de Montpellier a organisé une Semaine Cubaine, en partenariat avec l'association Montpellier-Cuba Solidarité. Cette manifestation comprenait notamment une exposition de

photographies et un colloque sur la situation politique et sociale de Cuba qui se sont déroulés à la Maison des Relations Internationales, ainsi que la projection du film "Cuba, histoire d'un mythe" de Marie-Monique Robin à la salle Rabelais. Une soirée de clôture avec le groupe "Mano libre" a lieu ensuite à la Maison pour tous Marie Curie.



Johnny Hallyday, dont les trois concerts donnés à Montpellier ont enflammé le Zénith, a été fait citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier.

Avec cinq jours de concours, de championnats, d'animations et de galas, le 4^e Salon du Cheval de Montpellier a permis à près de 60 000 visiteurs de découvrir le cheval grandeur nature. Les passionnés comme les amateurs ont répondu présent tous les jours, confirmant la position de Montpellier parmi les plus grands salons du cheval en France.



en images



Réalisés par ACM, Office public d'aménagement et de construction de Montpellier, les travaux de réhabilitation de la résidence Gènes II ont été inaugurés le 8 novembre dernier en présence de nombreux résidents et habitants du quartier Mosson.



Inaugurés le 8 novembre dernier, les travaux de réhabilitation de la fontaine et de la place Renaudel ont été réalisés à la demande du Conseil de quartier Mosson qui a relayé les attentes du Comité de quartier Celleneuve. Aux travaux de réhabilitation proprement dits, s'ajoutent différents autres éléments qui concourent à l'aménagement paysager du vieux Celleneuve : installation de vases d'Anduze, renforcement du réseau d'éclairage, mise en lumière du clocher de l'église...



Différentes manifestations ont été organisées en accord avec les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre à l'occasion du

85^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Après le défilé militaire sur la place de la Comédie, des gerbes ont été déposées au Monument des Martyrs de la Résistance et au Monument aux Morts de toutes les Guerres.



Désormais logée dans des locaux mis à sa disposition par la Ville dans le quartier des Aubes (rue des Paradisiers), la crèche associative Les Bambins du Lez a été inaugurée le 15 novembre dernier.



Les 17 et 18 novembre, 443 électeurs élèves de CM2, soit 19 classes de 11 écoles de la ville, ont élu leurs représentants au sein des Conseils Municipaux d'Enfants. Prochain rendez-vous le 15 décembre à la salle des Rencontres où les nouveaux élus seront officiellement présentés au Conseil municipal adulte en présence du maire, de leurs électeurs et de leurs enseignants.



La fresque réalisée par Agnès et Olivier Costa (Mad'Art) sur la place François-Jaumes (rue de la Méditerranée, quartier Montpellier Centre) a été inaugurée le 15 novembre. Un superbe trompe l'œil d'une superficie de 240 m² qui apporte de la profondeur à cette petite place et qui ajoute une touche de convivialité dans le quartier.



FOIRE AUX SANTONS

La traditionnelle foire aux Santons se tiendra au Carré Sainte-Anne les 13 et 14 décembre prochains.

RECHERCHE PHOTOS DE FAMILLE

Les Archives de la Ville de Montpellier organisent une exposition intitulée "800 ans d'actualités" du 15 avril au 4 juillet 2004. Dans ce cadre, le service municipal recherche des photographies des familles montpelliéraines sur les 150 dernières années. Si de tels documents sont en votre possession, vous pouvez les apporter aux Archives municipales où une reproduction sera faite avant restitution.

Ces photographies présentées sous forme d'un mur d'images, serviront notamment à illustrer une scène sur la généalogie dans l'exposition.

Archives Municipales
287, rue Poséidon
04 67 34 87 50

L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY : PLUS DE 100 ANS AU SERVICE DES AVEUGLES

L'association Valentin Haüy met à la disposition des aveugles et malvoyants un certain nombre de services : une bibliothèque sonore avec environ 2000 ouvrages ; de nombreuses activités de loisirs dont une randonnée hebdomadaire ; un club informatique ouvert tous les mardis et mercredis après-midi ; un magasin de matériel spécialisé ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Afin de permettre aux activités de fonctionner et de développer d'autres besoins, l'association est à la recherche de bénévoles dans plusieurs registres : animation du magasin, donneurs de voix pour enregistrer des livres sur cassettes, aide dans les tâches administratives et sociales, aide pour la maintenance informatique, maquettiste afin de confectionner des plans, accompagnateurs pour les loisirs (randonnées, week-end ou séjours). Si vous êtes intéressé par l'une de ces propositions contactez le comité de Montpellier 5, boulevard Louis-Blanc du lundi au vendredi de 14h à 18h. Tél. 04 67 72 23 54.

AMITIÉS RUSSES

L'association Amitiés Russes organise une vente d'objets d'artisanat russe le 13 décembre de 10h à 18h à l'Espace Martin-Luther-King, 27 boulevard Louis-Blanc.

Dispositif hivernal d'urgence, n°vert 115

Tout au long de l'année, en liaison avec le Centre communal d'action sociale, les institutions, associations et bénévoles se mobilisent pour lutter contre les exclusions et apporter leur soutien aux plus démunis. Mais avec l'arrivée de l'hiver, le dispositif est renforcé pour offrir l'aide matérielle d'urgence indispensable : un toit pour la nuit, un colis alimentaire, un repas chaud, des vêtements propres, une douche, des soins infirmiers et d'hygiène...
Carnet d'adresses.

OÙ SE RENSEIGNER, SIGNALER, TROUVER DE L'AIDE, ÊTRE ÉCOUTÉ ?

• **CORUS SAO (service d'accueil et d'orientation)** - 19, rue Saint-Claude - Tél. 04 67 58 14 00 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h (sauf mardi après-midi de 14h à 17h).

• **Numéro vert 115** - Tous les jours 24h/24 Ecoute, alerte au Samu Social de 19 à 22h, orientation vers un lieu d'hébergement pour la nuit.

• **Samu social** - Tous les après-midi de 14h à 17h30 : accompagnement des personnes vers PAUSE pour prendre une douche, changer de vêtements, petits soins médicaux, entrer dans un lieu d'hébergement. Tous les soirs de 18h à 0h : distribution de couvertures, de kits santé, soins infirmiers.

OÙ SE DOUCHER, LAVER SON LINGE, TROUVER DES VÊTEMENTS PROPRES ?

• **PAUSE** - 17 rue Saint-Claude - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30 : douches, laverie et vestiaire.

OÙ MANGER ?

• **Petit déjeuner : PAUSE**, 19 rue Saint-Claude, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30.

Croix Rouge, 3 boulevard Henri IV, tous les jours de 7h45 à 12h.

• **Samu social** : distribution de repas et de boissons chaudes tous les jours de 19h15 à 19h45 sur le parking des Arceaux, et de 20h15 à 21h sur le parking de la gare routière.

• **Croix Rouge** - 3 boulevard Henri IV : distribution de sandwichs le dimanche de 10h à 14h ; à la demande d'un travailleur social, distribution possible de colis alimentaires.

• **Société Saint-Vincent-de-Paul** - 10 rue des Trésoriers de la Bourse : du lundi au samedi de 10h45 à 12h (si nécessaire jusqu'à 12h30) un repas contre un euro ou un bon délivré de 9h30 à 11h15. Colis alimentaires délivrés les mardi et vendredi de 9h30 à 11h30.

• **Restos du Cœur** - Du lundi au vendredi de 12h à 13h15; distribution alimentaire aux Arceaux. A compter du 8 décembre, après inscription (sur pièce d'identité) distribution de denrées 2 fois par semaine.

• **Secours catholique** - un camion distribue le jeudi soir de 20h à 22h, place Saint-Denis, un repas chaud. Accueil social du mar-

di au vendredi avec distribution de ticket pour un repas à Saint-Vincent-de-Paul. Distribution de colis alimentaires.

OÙ S'ABRITER, OÙ DORMIR ?

Sur orientation de Corus SAO, du Samu social ou du 115 :

• **ISSUE** : chambres d'hôtel pour les familles (avec petit déjeuner).

• **Fare** : hommes et femmes isolées de 18 à 30 ans (dîners et petits déjeuners).

• **La Clairière** : femmes seules ou avec enfants, couples relevant de l'aide sociale (four-niture de denrées de première nécessité).

• **ADAGES REGAIN** : chambres d'hôtel pour familles (hors de Montpellier). Places d'accueil tout public à Montpellier avec repas.

• **Avitarelle** : de 18h à 8h30, toutes personnes de plus de 18 ans, chiens admis (douches, produits d'hygiène, repas chaud, petits déjeuners).

• **Croix Rouge** : accueil de nuit de tous publics sans couchage, avec distribution de boissons chaudes.

La campagne des Restos du Cœur démarre le 8 décembre

Cet hiver, comme l'an passé, pendant 16 semaines à partir du 8 décembre, quelque 500 bénévoles vont assurer la distribution de repas dans les centres des Restos du Cœur de Montpellier. En 2002 - 2003, 6000 personnes ont été aidés par les Restaurants du cœur ce qui représente 550 000 repas distribués dans les centres et dans le camion du Cœur. Sont distribués également, des produits spécifiques pour les bébés, des produits d'hygiène et des produits d'entretien. Une nouveauté cette année, le centre de la Margelle a été transformé en Resto Bébés ce qui fait dorénavant 8 centres de distribution sur la ville de Montpellier et deux Restos Bébés.

Pour bénéficier des services des restos du Cœur, il faut être préalablement inscrit. Pour tout renseignement, prendre contact avec un des centres dont nous publions la liste ci-contre.



Centres Restos de Montpellier

Aiguelongue

Résidence Aiguelongue
Bât. 1 esc. A -
675 rue de Montassinos
Tél. 04 67 02 46 12
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Georges-Brassens (Hauts de Massane)

Place Jacques-Brel
Tél. 04 67 10 89 07
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h

Escoutaire (Saint-Martin)

370, rue de Centrayrargues
Tél. 04 67 64 74 68
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h

Léo-Lagrange (Mosson)

155 avenue de Bologne
Tél. 04 67 45 38 21
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 11h

Malherbe (Figueroles)

Avenue Albert-Samain
Tél. 04 67 27 22 30
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h

La Pompignane

1, rue Marie-Durand
Tél. 04 99 58 18 39
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Paul-Valéry (La Chamberte)

115 rue Danton
Tél. 04 67 27 36 28
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

François-Villon (Cévennes)

551 rue d'Alco
Tél. 04 67 75 68 70
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 11h

Resto Bébés Nord (Mosson)

241, rue du Biterrois
Tél. 04 67 03 16 00
Mardi, jeudi, 13h30/16h

Resto Bébés Sud (Saint-Martin)

370, rue de Centrayrargues
Tél. 04 67 65 88 19
Lundi 13h30 /16h, jeudi 9h/11h30

ASSOCIATION RIRE

Ces clowns qui redonnent le sourire aux enfants hospitalisés

Tous les jours, à travers leur jeu et leur présence, les clowns bénévoles de l'association Rire, redonnent aux enfants hospitalisés la possibilité de rire, de rêver et d'oublier, ne serait-ce qu'un instant, la maladie.



ments douloureux. Mais dans certains services l'approche est plus difficile que dans d'autres. "Jusqu'à présent, nous n'entrons pas dans les chambres stériles, poursuit Christian. A cause du masque et de la blouse qu'il nous fallait impérativement enfile sur nos habits de clown. Mais le contact à travers la vitre est vraiment frustrant. A force de voir ces petits tout seuls, pour qui c'est vraiment très dur et très long, nous avons changé récemment d'optique... Et tant pis pour la blouse et le masque, on va maintenant demander à pénétrer aussi dans ces services."

C'est pas grave s'il s'est envolé mon ballon, je vais bientôt aller le rejoindre...

Parce que le clown, ça fonctionne vraiment, poursuit Nadine. Un jour, j'ai vu sortir un enfant d'une séance de chimio. Il tremblait et était à deux doigts de s'endormir. Mais il avait également envie de happer l'histoire qu'on lui proposait derrière les vitres en la mimant. Il s'est endormi là-dessus, sur quelque chose d'imaginaire et de magique. Et quand il s'est endormi, il avait son regard dans celui du clown...". Les clowns, ça fonctionne, parce qu'ils parlent à ce qui va bien chez l'enfant malade. Ils cherchent à stimuler son imaginaire, ses capacités à créer, rêver et rire. "Bien sûr, quand un duo de clowns entre dans une chambre d'enfant, il n'arrive pas sans rien, précise Christian. Certains clowns font de la musique, de la magie, nous avons également des supports ludiques : des peluches, des marionnettes et également ces ballons que l'on sculpte. Mais il y a des fois, où ça ne marche pas. Il faut trouver un autre point de contact avec l'enfant : capter son regard, prendre appui sur une esquisse de sourire ou s'attacher la complicité des parents ou du personnel...". Mais en général, ça finit toujours par accrocher. L'enfant en redemande, les réclame. "Et nous on est comme eux, on se régale, s'enflamme Bibo. Même si on voit des choses difficiles et si les enfants ont des paroles parfois terribles et déroutantes qui nous rendent humbles, on a hâte de retourner les voir à chaque fois. Les enfants nous apprennent et nous apportent beaucoup".

Les services visités par les clowns

- Hôpital de jour et Hématologie (Pr Astruc)
- Chirurgie orthopédique (Pr Dimiglio)
- Dialyse et Hyperprotégés (Pr Dumas)
- Radiopédiatrie (Pr Couture)
- Urologie pédiatrique (Pr Averous)
- Gastroentérologie (Pr Rieu)
- Cardiopneumo et endocrinologie (Pr Voisin)
- Urgences pédiatriques (Pr Rodière)
- Neurologie (Pr Eychenne)
- Neurochirurgie (Pr Coubes)

Services en attente : service des brûlés, Consultation de chirurgie enfant et Chirurgie viscérale pédiatrique.

10 ans de Rire

L'association a été créée en 1993 à la demande d'une maman de l'association C.L.E. (Aide aux cancers et leucémies chez l'enfant) par deux clowns convaincus des vertus thérapeutiques du rire. Et depuis l'association compte 40 clowns bénévoles, dont la doyenne, le clown Patch qui à 74 ans, compte 10 années de présence. Avec 5 000 enfants visités et 960 heures de présence par an, Rire vient en tête des associations travaillant auprès des enfants hospitalisés. Pour cette année, le recrutement des nouveaux clowns est terminé. Ceux-ci viennent d'entamer leur formation de 30 heures destinée à créer leur personnage et à posséder un répertoire. Cette formation sera complétée et approfondie tous les mois au cours de stages professionnels obligatoires destinés aussi aux clowns plus anciens. Maintenant, l'association cherche surtout des sponsors. Elle aimerait bien également trouver un parrain ou une marraine. De préférence médiatique...

Association Rire, 13 rue du Faubourg de Nîmes. Tél. : 04 67 63 96 23. Mel : clown.hopital@wanadoo.fr



Roudoudou



Anais

"Quand on arrive dans une chambre, on a peu d'informations sur l'enfant qui y séjourne. Tant mieux d'ailleurs, c'est notre côté fraîcheur, explique Christian Panis, président de l'association Rire. C'est toujours l'enfant qui dicte la règle du jeu et on ne sait jamais à l'avance ce qu'on va faire. Nous sommes à chaque fois obligés d'improviser. Mais quoi qu'il arrive, on ne s'impose jamais".

Dis Bibo, est-ce que tu avais le nez rouge quand tu es né ?

Christian Panis, alias Bibo le clown, est un président d'association actif qui prend, comme les quelque quarante autres clowns bénévoles de Rire, sa part de visites à Guy de Chauliac, St-Eloi, Lapeyronie et Amaud de Villeneuve, deux fois par mois, depuis 6 ans. "Nous ne sommes pas des clowns de cirque, mais des clowns relationnels. Cela implique pour nous d'avoir un savoir-faire et des compétences particulières". Rien n'est moins évident en effet que le rire au milieu de la douleur. L'hôpital n'est pas un théâtre et des gestes et paroles inappropriés peuvent parfois avoir des conséquences irré-

parables. D'où le rôle capital de la formation chez ces clowns bénévoles.

Et la formation, c'est le domaine de Nadine Pons, appelée clown Roudoudou dès qu'elle entre en scène. Nadine est également clown formateur, médiateur et animateur à temps plein à l'association. "Nous sommes très vigilants lors du recrutement et de la formation initiale de nos clowns. Parce que nous sommes conscients du bien, mais également du mal que nous pouvons faire. Et chaque mois, une formation complémentaire obligatoire nous permet de renouveler notre jeu, notamment pour les enfants en long séjour, et également d'avoir une meilleure approche de l'enfant malade pour nous armer d'un maximum de finesse et de psychologie. Et puis nous apprenons aussi à être d'avantage à l'écoute des autres et à rebondir dans n'importe quelle circonstance".

Fais-moi un BMX !

Cela leur permet d'improviser, voire de se surpasser, comme cette fois où un enfant de 12 ans dans une chambre stérile a fait comprendre à Roudoudou à travers la vitre qui séparait la chambre du couloir, qu'il souhaitait qu'elle lui fasse un BMX en le modelant avec des ballons gonflables. "Je n'en avais jamais fait et je ne savais même pas comment m'y prendre, explique Nadine, mais ce jour-là comme propulsée par son désir à lui, je lui ai fait un BMX absolument incroyable et je lui ai scotché sur la vitre pour qu'il puisse le voir...". Pour les enfants et leurs parents, une simple visite ou un séjour à l'hôpital est souvent synonyme d'angoisse, de solitude et de détresse. Les clowns bénévoles de l'hôpital par leur présence régulière aide à mieux vivre ces mo-

ÉCOUTER, LIRE ET DÉCOUVRIR LA BIBLE

Du 1^{er} au 24 décembre tous les soirs, de 18h à 19h au temple de la rue Maguelone, dans le cadre de l'année de la Bible, une lecture partagée de la Bible. Une lecture non confessionnelle de la Bible partager entre croyants et non croyants. Un parcours dans 31 chapitres de la Bible extraits de 16 des 66 livres de la Bible projetés dans le temple sous l'orgue. Une première approche stimulante, rapide mais déjà théologique et historique. Invitation à tous.

INSCRIPTION AU CORUM DES PEINTRES

Le Corum des peintres est une manifestation annuelle organisée par la Ville de Montpellier en collaboration avec Enjoy Montpellier. Elle est réservée en priorité aux artistes peintres de la ville et de l'agglomération. Aucune sélection n'est effectuée : seules les 120 premières inscriptions seront prises en compte. Les inscriptions seront prises le lundi 15 décembre 2003 à partir de 9h dans la limite des places disponibles - au Carré Sainte-Anne, place Sainte-Anne. Les toiles seront exposées au Corum du 10 au 12 janvier prochains. Pour tous renseignements, tél. 04 67 34 88 80

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article paru en page 9 du journal de novembre concernant les séjours à thèmes pour les vacances d'hiver. Pour contacter Vacances pour Tous il faut faire le numéro de téléphone suivant : 04 67 04 34 84 ou le 04 67 04 34 85 ou le 04 67 04 34 88

UNE CRÈCHE GRANDEUR NATURE, ÉVOLUTIVE ET INTERACTIVE AU SANCTUAIRE SAINT-ROCH

Du 30 novembre au 11 janvier, le sanctuaire Saint-Roch et l'association internationale Saint-Roch de Montpellier proposent une crèche grandeur nature qui évoluera tout le long du temps de l'Avent et de Noël pour offrir aux visiteurs un espace interactif sur le thème du chemin. Qui mieux que saint Roch de Montpellier, saint patron des pèlerins du monde entier, peut inviter chacun et chacune à prendre ce chemin qui mène à un monde plus juste, plus joyeux et plus fraternel ? Crèche ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h - Au sanctuaire Saint-Roch, place Saint-Roch - Entrée libre

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, première ONG française de développement

Créé en 1961, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) est aujourd'hui la première ONG* française de développement. Son action s'étend à de nombreux domaines : autosuffisance alimentaire, mais aussi santé, formation, logement, défense des droits de la personne humaine, protection des enfants...

Le 18 octobre dernier, plus de mille personnes ont participé, sur la place de la Comédie, à l'action "Terre Solidaire" organisée par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement de l'Hérault à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Cette opération qui a mobilisé une cinquantaine de bénévoles de l'association avait pour but de sensibiliser le public aux questions du mal-développement, de la pauvreté et des inégalités Nord-Sud. Elle a également permis de présenter une exposition consacrée à la souveraineté alimentaire, thème autour duquel le CCFD va plus largement développer son action au cours de l'année 2003-2004.

Reconnu d'utilité publique et placé sous le patronage des Evêques de France, le CCFD regroupe une collégialité de 35 mouvements et services d'Eglise et compte 99 Comités diocésains qui assurent, dans chaque département, l'animation de l'association. A Montpellier, les membres du Comité héraultais du CCFD se sont fortement impliqués dans l'organisation de l'opération "Terre solidaire" du 18 octobre dernier qui marquait le "coup d'envoi" de l'année 2003-2004. Ils participent également, chaque année, à la Quinzaine des Tiers Mondes auprès des différentes associations rassemblées autour de la Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale de Montpellier. Ils sont aussi très actifs en matière d'éducation au développement et s'appuient sur un réseau d'équipes qui organisent des animations thématiques en direction de publics jeunes ou adultes auprès, notamment, des aumôneries ou des établissements d'enseignement catholique. Créé en 1961, en réponse à un appel de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) à lutter contre

la faim dans le monde, le CCFD, après plus de 40 ans d'engagement contre la misère et la faim, est devenu la première ONG française de développement. Membre de nombreux collectifs et plates-formes (Coordination Sud, le Crid, Dette et Développement, De l'éthique sur l'étiquette...), le CCFD a élargi ses champs d'action, l'autosuffisance alimentaire ne constituant qu'un aspect du développement à côté de la santé, de la formation, du logement, de la défense des droits des personnes... Autant de domaines dans lesquels le CCFD agit en soutenant les projets d'associations des pays où il intervient, permettant ainsi à ses partenaires locaux de concrétiser les actions de développement qu'ils ont eux-mêmes suscitées.

* ONG : Organisation non gouvernementale

Le CCFD à Montpellier et dans l'Hérault

- 6000 donateurs grâce auxquels sont financés des projets dans le monde entier
 - 300 bénévoles qui participent aux animations, conférences et actions de sensibilisation auprès des jeunes (écoles, catéchisme)
 - 15 équipes locales qui se réunissent régulièrement, réfléchissent sur les grands défis du développement aujourd'hui, se forment, informent et sensibilisent le grand public, en particulier pendant le temps du Carême qui est une invitation au partage pour les catholiques en marche vers Pâques.
 - Un comité diocésain formé de personnes représentant les mouvements et services d'Eglise et les équipes locales
 - Un Bureau de 10 personnes élus par le Comité diocésain
- CCFD, Paroisse Sainte Thérèse, 42, avenue d'Assas, 34000 Montpellier. Permanences les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45 ou sur rendez-vous. Tél. : 04 67 60 55 48. E-mail : ccfid34@wanadoo.fr



"Terre solidaire" le 18 octobre, sur la place de la Comédie.

"Don en fêtes"

Trois grandes associations organisent pour la première fois une opération exceptionnelle en faveur de tous les oubliés des fêtes.



Pour la première fois, l'association Emmaüs, l'Association des Paralysés de France (APF) et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) s'unissent pour mener ensemble une grande opération au moment des fêtes de fin d'année : l'opération "Don en fêtes". En cette période de l'année où chacun est particulièrement sensibilisé à la situation des plus démunis, les trois associations ont décidé de mettre leurs forces en commun pour mobiliser les citoyens autour de la solidarité et appeler à un geste de générosité.

Du 15 décembre au 15 janvier, chacun sera

appelé à participer. Il suffira pour cela de se procurer une enveloppe "Don en fêtes" mise à la disposition du public dans les lieux très fréquentés au moment des fêtes de fin d'année (lieux culturels, festivals, transports, magasins...), insérée dans la presse ou disponible dans certaines entreprises. Le public sera invité à faire un don aux trois associations partenaires et à l'envoyer au moyen de l'enveloppe distribuée à cet effet. Les sommes collectées seront affectées aux causes que ces trois associations défendent : la lutte contre l'exclusion, l'aide aux personnes handicapées et le soutien au développement.

Economie et confort, ce n'est pas contradictoire !

Mais oui, on peut diminuer sa facture d'énergie et d'eau sans se contraindre.
Il suffit d'acquérir quelques réflexes et de faire de bons choix.
Et cela sans pour autant sacrifier son confort ! Petit B.A. BA par le service Energie de la Ville.

SACHEZ INTERPRÉTER VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE.

Contrôlez régulièrement vos factures d'énergie afin de savoir ce que vous dépensez et pouvoir détecter les éventuelles dérives de consommations. Pour cela, choisissez le bon tarif : vérifiez auprès d'EDF que la puissance souscrite est optimisée et que le contrat (simple tarif ou double tarif) est bien adapté. Ainsi, si vous passez de 9 à 6 kVA en double tarif, vous économiserez 81 € / an...

COÛT ANNUEL EN ÉLECTRICITÉ DES PRINCIPAUX APPAREILS MÉNAGERS

• Congélateur :	67,99 €
• Combiné :	63,72 €
• Sèche-linge :	49,39 €
• Éclairage :	48,33 €
• Lave-vaisselle :	48,33 €
• Réfrigérateur :	41,16 €
• Lave-linge :	25,31 €
• Informatique :	13,26 €
• Magnétoscope :	12,65 €
• Télévision :	12,04 €
• Fer à repasser :	4,42 €
• Cafetière :	3,35 €

CHAUFFAGE : À CHAQUE PIÈCE SA TEMPÉRATURE

A Montpellier, 1° supplémentaire entraîne 10 % de plus sur les budgets chauffage. Pour éviter cela, respecter les températures de confort :

- pièces à vivre : 19°
- chambre : 16°
- salle de bains : 20°
- la nuit et en cas d'absence pendant la journée, même de quelques heures, réduisez la température de 3 à 4°.
- améliorez l'isolation de votre logement : joints aux fenêtres et laine de verre dans les combles permettent de diminuer sensiblement les consommations de chauffage.

ECLAIRAGE : PERFORMANCE RIME AVEC... FLUORESCENCE

Remplacez vos ampoules classiques à incandescence par des lampes et tubes fluo compacts : ils consomment 4 fois moins et durent 7 fois plus longtemps.

Ainsi, si vous remplacez les 5 lampes qui consomment le plus, vous économiserez jusqu'à 38 € par an. Pensez également à éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce et réduisez la puissance de vos lampes halogènes de 500 watts à 300 watts : le confort est identique, mais le coût bien moindre.

A noter : si chaque foyer français installait une lampe fluo compacte dans son logement, cela correspondrait à l'économie d'une tranche de centrale nucléaire ...

AUDIOVISUEL : ATTENTION, LA VEILLE EST GOURMANDE !

Supprimez la veille des équipements tels que télévision, magnétoscope, chaîne hi-fi, décodeur, Minitel, etc. : ces appareils consomment de l'électricité même lorsqu'ils ne fonctionnent pas. Le seul moyen de supprimer ces consommations est de les débrancher ou d'utiliser une barrette multiprise avec interrupteur.

LES COÛTS DE LA VEILLE

• Télévision	de 7 à 18 € / an
• Décodeur Canal +	de 9 à 16 € / an
• Magnétoscope	de 1 à 27 € / an
• Ampli d'antenne TV	de 10 à 12 € / an
• Chaîne hi-fi	de 1 à 21 € / an

ELECTROMÉNAGER : CHOISISSEZ LA CLASSE !

Lors de l'achat d'un nouvel appareil (réfrigérateur, lave linge, congélateur, etc.), optez pour la classe B ou A, voire A+, le surcoût est largement compensé par les économies d'électricité réalisées. Et pour vous aider à bien choisir entre deux appareils apparemment identiques, lisez "les étiquettes énergie" qui permettent de repérer les appareils les plus économes et ceux qui le sont moins.

L'EAU CHAUDE SANITAIRE : CHASSEZ LE GASPI !

- Sachez qu'un foyer de 4 à 5 personnes consomme en moyenne 200 litres d'eau chaude par jour.
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement, entre 2 shampoings ou en vous brossant les dents, par exemple.
- Utilisez une bassine quand vous faites la vaisselle à la main.
- Réglez la température de votre ballon d'eau chaude à 55°C maximum.
- En économisant l'eau chaude sanitaire, vous gagnez doublement, car vous réduisez à la fois votre facture d'eau et celle de l'énergie.

SURVEILLEZ VOS CONSOMMATIONS D'EAU

- Détectez les fuites en relevant une fois par mois votre compteur.
- Achetez des appareils économes en eau : double chasse pour les WC, réducteur de débit sur les robinets.
- Le saviez-vous ? Une vaisselle faite à la main, c'est 10 à 20 litres, un lave-vaisselle : 25 à 40 litres, un lave-linge : 70 à 200 litres, une chasse d'eau : 6 à 12 litres, une douche de 4 à 5 mn : 60 à 80 litres et un bain : 150 à 200 litres.

Bâtiments communaux : la démarche "néga watt"

Le service Energie met en place au quotidien un certain nombre d'actions en matière d'isolation, de chauffage, d'éclairage et de production d'eau chaude pour maîtriser les dépenses d'énergie, tant sur les bâtiments communaux existants que sur les bâtiments neufs. Un peu à l'image de ce que chacun peut faire chez soi. Sachant que la facture d'électricité des bâtiments communaux représente les 2/3 des dépenses d'énergie totale. Et les résultats sont conséquents. A titre d'exemple, ces actions destinées à réduire les coûts consistent à :

- optimiser les contrats de fourniture d'électricité,
 - mettre en place un éclairage performant dans tous les bâtiments,
 - supprimer le chauffage électrique vétuste et coûteux et le remplacer par un chauffage à eau chaude.
- Mais aussi à :
- renforcer l'isolation thermique des toitures (20 cm de laine de verre) et des murs (8 cm d'isolant) et à poser des doubles vitrages à isolation renforcée (2 fois plus efficaces que les doubles vitrages classiques),
 - optimiser la conception thermique des nouveaux bâtiments pour allier une faible consommation à un bon confort en hiver comme en été,
 - valoriser l'éclairage naturel et utiliser systématiquement des lampes basse consommation,
 - opter pour la régulation et la télégestion des chaufferies par ordinateur permettant de couper le chauffage lors de l'occupation des bâtiments communaux : écoles, crèches, haltes-garderies, piscines, musées, etc.).



À la halte-garderie Les chats bottés, comme à la halte-garderie Les copains d'abord (photo ci-dessus), les planchers chauffants et les radiateurs à eau chaude permettent d'allier performance et confort.



À l'école Baudelaire, les travaux de rénovation ont été l'occasion d'isoler les murs et les fenêtres, par des vitrages à isolation renforcée. Des lampes fluorescentes remplacent également les lampes à incandescence (halogènes notamment). Résultat : une école construite aujourd'hui coûte plus de 2 fois moins en énergie qu'une école ancienne.

NUMÉRO VERT : 0.800.34.07.07

Un tag sur votre façade, un dépôt d'engrais au coin de votre rue, un éclairage public défectueux, une épave de voiture sur le parking de votre résidence, un problème de nettoyage dans une rue... n'hésitez pas et composez le Numéro Vert. Votre problème sera pris en compte dans les meilleurs délais. Et l'appel est gratuit ! Au mois d'octobre, 390 personnes ont fait appel à ce service.

PÈRES NOËL VERTS

Pour n'oublier aucun enfant... Les Pères Noël Verts ont besoin de votre coup de main ! Vous avez trois heures de libre, Laissez-vous emballer par les Pères Noël Verts du Secours populaire français. Rejoignez les équipes de bénévoles pour confectionner avec elle des paquets cadeaux. Pour tous renseignements et inscriptions appelez le Secours populaire français au 04 99 74 23 80

L'ART AU MARCHÉ

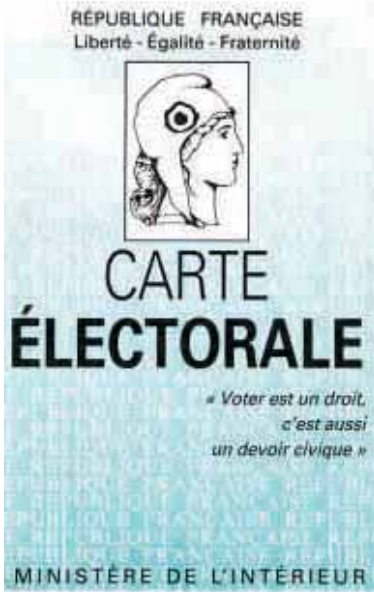
Aux halles Laissac, pendant tout le mois de décembre : exposition d'art contemporain sur le thème général "Les produits du marché". Peintures, sculptures, écritures, photographies, et en accompagnement, les recettes de l'art nourrissant, diffusion gratuite aux visiteurs d'une explication illustrée des motivations des artistes. Textes et délires de l'art de créer. Information : L'atelier La Blanchisserie, tél. 04 67 06 99 87

BAIN DE NOËL AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

La dixième édition du Bain de Noël au profit des restos du cœur aura lieu le dimanche 14 décembre à 12h sur la plage des Roquilles à Carnon. A l'occasion de cette manifestation, qui mobilise quelque 20 associations, une centaine de baigneurs se donnent rendez-vous pour le dernier plongeon de l'année.

BÛCHE DE LA GÉNÉROSITÉ

La Fondation de France lance pour la deuxième fois, une campagne de collecte baptisée "Bûche de la générosité de la Fondation de France", pour venir en aide aux personnes en détresse. Sur chaque bûche achetée dans un commerce partenaire de l'opération, 0,50 € seront reversés à la Fondation de France en faveur notamment des familles démunies et des personnes âgées isolées.



En 2004, auront lieu des élections cantonales, régionales et européennes. Les élections cantonales (sont renouvelables les cantons 3, 5, 7, 9, 10) et les élections régionales se dérouleront les 21 et 28 mars, les élections européennes, le 13 juin. Il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Ainsi :

- si vous venez d'avoir 18 ans ou si vous aurez 18 ans au plus tard le 29 février 2004
- si vous venez d'arriver à Montpellier
- si vous avez changé d'adresse sur Montpellier et que vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte électorale (de couleur bleue) distribuée au printemps par la poste à tous les électeurs inscrits.

Inscrivez-vous sur les listes électorales ou faites votre changement d'adresse pour pouvoir voter dans votre nouveau quartier

Elections : pour voter, il faut être inscrit !

Si vous ne l'êtes pas déjà, vous avez jusqu'au 31 décembre 2003 pour vous inscrire sur les listes électorales, afin de pouvoir voter aux prochaines élections cantonales, régionales et européennes en 2004.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2003 pour vous présenter à la mairie - service des élections - 1, place Francis Ponge - de 8h30 à 17h30 (renseignements au 04 67 34 71 22) ou dans les mairies annexes.

• Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le 20 mars 2004, veille du premier tour des élections régionales et cantonales, vous pourrez effectuer vos démarches exclusivement auprès du service de Elections à la mairie jusqu'au 10 mars 2004 dernier délai.

• Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 21 mars 2004 et le 12 juin 2004, veille des élections européennes, vous pourrez effectuer vos démarches exclusivement auprès du service des Elections, à la mairie jusqu'au mercredi 2 juin dernier délai.

Pièces à produire :

- carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation ...)

Inscription des ressortissants communautaires sur les listes électorales complémentaires

Vous êtes ressortissant d'un état membre de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande,

Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, suède) Inscrivez-vous sur les listes électorales complémentaires

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous présenter à la mairie - Service de Elections - 1, place Francis Ponge - de 8h30 à 17h30 (renseignements au 04 67 34 71 22).

Les conditions :

- Avoir 18 ans ou les avoir au plus tard le 29 février 2004
- Justifier d'un domicile ou d'une résidence à Montpellier
- Ne pas être privé du droit de vote dans votre pays

Si vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2004 et le 12 juin 2004, veille des élections européennes, vous pourrez effectuer vos démarches exclusivement auprès du service des Elections de la mairie du jusqu'au mercredi 2 juin 2004, dernier délai.

Pièces à produire :

- Document d'identité en cours de validité (titre de séjour)
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone ...)

Afin de faciliter vos démarches, le service des Elections de la Mairie - Tél. 04 67 34 71 22) assurera des permanences les samedis 20 et 27 décembre de 9h à 17h sans interruption

LES MAIRIES ANNEXES

MAIRIE ANNEXE HAUTS DE MASSANE

Maison pour tous Georges-Brassens
45 avenue Guilhem-de-Poitiers
Tél. 04 67 34 59 84
Heures d'ouverture : de 8h45 à 16h30

MAIRIE ANNEXE LA MOSSON

Mas de la Paillade
111 rue de Tipasa
Tél. 04 67 75 19 10
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30

MAIRIE ANNEXE CELLENEUVE

Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve
Tél. 04 67 75 63 23
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30

MAIRIE ANNEXE LES CÉVENNES

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
1247, avenue Professeur Louis-Ravaz
Tél. 04 67 60 23 76
Heures d'ouverture : de 8h45 à 16h30

MAIRIE ANNEXE LA CHAMBERTE

Maison pour tous Marcel-Pagnol
64 route de Lavérune
Tél. 04 67 42 99 50
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30

MAIRIE ANNEXE TASTAVIN

Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
Tél. 04 67 27 33 31
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30

MAIRIE ANNEXE SAINT-MARTIN

Maison pour tous L'Escoutaire
rue des Razeteurs
Tél. 04 67 65 32 73
Heures d'ouverture : de 8h45 à 16h30

MAIRIE ANNEXE AIGUELONGUE

Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice
Tél. 04 67 72 63 27
Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h30

Opération de recensement du 15 janvier au 21 février

Lors du recensement de 1999 la Ville de Montpellier comptait 229 055 habitants, soit une progression de 8,12% par rapport à celui de 1990.

En 2004 démarrera le recensement de la population sous sa forme renouvelée.

A l'instar des villes de plus de 10 000 habitants Montpellier sera désormais recensée chaque année à la même période et de manière tournante.

Les dates du recensement sont fixées du jeudi 15 janvier au 21 février 2004.

Les opérations de recensement se dérouleront désormais chaque année sur un échantillon d'adresses représentant 8% des logements de la commune dans lesquels un sondage de la population sera effectué.

A cet effet, des agents recenseurs seront habilités à remettre aux habitants et à récupérer auprès de ces mêmes personnes les feuilles de recensement.

Il convient de préciser que les agents recenseurs seront munis de cartes professionnelles qu'ils seront tenus de présenter aux personnes à recenser.

Ces recensements annuels sont importants car ils vont permettre d'obtenir des données démographiques rafraichies concernant l'évolution de la population.

Les grands chantiers dans la ville

L'avenue Pablo-Neruda, pour désengorger la traversée des quartiers Mosson et Celleneuve

Cette nouvelle avenue, réalisée par le Département et la Ville fait la jonction entre les voies de contournement Nord et Ouest de Montpellier. L'avenue Pablo-Neruda va relier le rond-point d'Alco, via la rue du Professeur Blayac et l'avenue de la Liberté (la voie rapide) à hauteur du carrefour Spaak, situé à proximité du parking Mosson. L'état d'avancement des travaux est maintenant suffisant pour que l'on puisse appréhender ce qu'apporte à la ville cette avenue qui sera livrée fin février. Sa réalisation s'inscrit dans la démarche "Hérault 2005" et dans le cadre du "Contrat de Grande Ville" (1999 - 2003), signé entre le Département et la Ville de Montpellier, qui est déjà à l'origine de la construction et de l'aménagement de voies de contournement et de pénétrantes : l'avenue Pierre-Mendès-France, les travaux du CD 132 dans le quartier Près d'Arènes et la mise en 2 X 2 voies de l'avenue des Moulins.

Deux fois deux voies sur tout l'itinéraire

Sur l'ensemble de son itinéraire, l'avenue Pablo-Neruda sera aménagée en 2 x 2 voies. Elle va permettre de :

- boucler le boulevard de ceinture Nord-ouest de Montpellier, entre le contournement Nord (RD 65) et le contournement Ouest (RD 132) ;
- desservir directement les secteurs Alco et Hôpitaux-Facultés ;
- fluidifier de façon significative la circulation à l'entrée Nord-ouest de Montpellier par la route de Juigné ;
- éviter la traversée de Celleneuve où passent actuellement 20 000 véhicules par jour ;
- délester l'avenue de l'Europe du trafic de transit au niveau du quartier Mosson ;
- diminuer les nuisances ;



• augmenter la sécurité des habitants du quartier. De nouveaux carrefours et un itinéraire cyclable réalisés sur son tracé

De nombreux aménagements et ouvrages d'art accompagnent la création de l'avenue. Les travaux sont réalisés par phases successives afin de ne pas interrompre et gêner la circulation automobile. Ils sont actuellement en bonne voie d'achèvement et tous les aménagements vont être mis en service de façon progressive :

- aménagement de carrefours giratoires, rue Blayac et à proximité de la zone d'activités Parc 2000 ;
- construction d'un échangeur entre l'avenue Pablo-Neruda et l'avenue de la Liberté qui a nécessité la construction de murs de soutènement et d'un

pont sur la voie d'accès à la Paillade ;

- aménagement de la "voie rapide" à 2 x 2 voies jusqu'au carrefour Willy-Brandt et reconstruction du pont sur l'avenue de Lodève ;
- aménagement de la rue de Fontcaude et de la rue du Pilory, création d'une voie sécurisée pour les piétons et les deux roues sous l'avenue Pablo-Neruda et d'une nouvelle entrée du collège Arthur-Rimbaud déplacée à côté du nouveau gymnase. L'ensemble du chantier sera terminé fin février.

Coût de l'opération

- 15 millions d'euros
- 75 % pris en charge par le département de l'Hérault
- 25 % par la Ville de Montpellier

Aménagement du parc Dioscoride à Celleneuve

Implanté sur l'ancienne propriété de la CRAM, ce nouveau parc d'une superficie de 6 550 m² ouvrira au début de l'année prochaine. L'aménagement du parc, décidé par délibération du conseil municipal du 24 mars 2003, a été conçu en concertation avec le comité de quartier de Celleneuve. Il conserve la végétation existante. Il s'organise autour de trois circulations différentes, tant par leurs textures que leurs couleurs, desservant une aire de repos arborée, un parvis d'accueil à l'école Léo-Malet, deux aires de jeux d'enfants et une aire pour les adolescents. Ces circulations sont bordées de massifs d'arbustes méditerranéens (arbusiers, cornouillers, lauriers roses), agrémentés de divers mobiliers urbains tels que des bancs et des corbeilles, et éclairées de candélabres dans le style de ceux installés au square Planchon. Une pelouse est répartie sur trois terrasses plantées de fruitiers, des amandiers et des oliviers notamment, et d'arbres d'ombrage tels que l'arbre de Judée, le pin pignon,

le marronnier rouge, le savonnier. Un portail en pierre avec une grille monumentale marque l'entrée principale, côté esplanade. Ce portail ancien, qui date du 18^e siècle, provient d'une ancienne propriété de la ville et a été récupéré lors de la réfection de la RD5. Une grille fixe, équipée d'un portillon empêchant l'accès aux deux roues, crée une ouverture visuelle sur le parc depuis l'allée de Paris. Huit places de stationnement sont matérialisées sur ce même côté. Deux autres entrées sont prévues pour l'école et le terrain de sports. Le chantier est en cours. Avec les intempéries de cet automne, il a pris un peu de retard. Cependant, les terrassements et les réseaux sont terminés. L'aménagement des circulations et de la clôture sont en cours et les plantations seront faites dès le début de l'année prochaine si les conditions météo sont favorables. Le montant des travaux, financés sur le budget 2003, s'élève à 650 000 €.



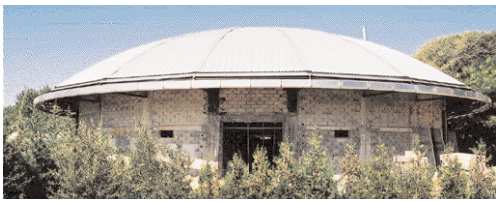
Heures d'ouverture :

Ce parc sera ouvert à partir de 8h. Il fermera à 21h30 pendant l'été (du 1^{er} juin au 31 août), à 20h au printemps et à l'automne (du 1^{er} mars au 31 mai et du 1^{er} septembre au 31 octobre) et à 18h en hiver (du 1^{er} novembre au 28 février).

Achèvement des travaux du gymnase Mireille-Bessière

Le quartier Millénaire est doté d'une nouvelle installation sportive.

Le gymnase Mireille-Bessière, décidé par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2001, est situé à proximité immédiate des écoles Blaise-Pascal et Sergueï-Prokofiev. D'une superficie de 1852 m² il comprend une grande salle de sport de 1200 m² pour le basket, le volley et le handball, entourée de gradins avec 240 places assises, un dojo de 90 m² pour les entraînements, des sanitaires et des vestiaires à frige. Le concept choisi par l'architecte montpelliérain François Fontes permet d'intégrer le bâtiment d'une hauteur de 11,05 mètres dans un site urbain de faible densité et composé d'édifices de faible hauteur. La forme incurvée de la toiture - certains font déjà surnommé la soucoupe volante - limite en effet la hauteur du bâtiment. Le gymnase est entré côté nord (une Louis-Lépine) du fait de la pente naturelle du site et le rez-de-chaussée est côté sud (rue Edouard-Villalonga) permettant l'accessibilité des personnes par l'entrée principale du bâtiment. Une attention toute particulière a été portée aux qualités acoustiques du bâtiment. La toiture a été équipée d'une tôle perforée avec isolant, afin de réduire considérablement les résonances et du même coup les consommations en chauffage. Enfin un aménagement paysager est en cours sur l'entrée principale du gymnase.



club des équipes jeunes. Les Majors Girls y effectueront désormais leurs répétitions. Le service municipal des sports mettra en place des animations à destination des jeunes du quartier : sports collectifs en salle le lundi soir en partenariat avec l'association Sports Loisirs Les Maréchaux, du handball le jeudi soir avec le Montpellier Handball, du volley avec le Montpellier Volley le mercredi après-midi et une action multi-activités autour du ballon en direction des toupistes à partir de 4 ans le mercredi matin en collaboration avec l'ASPTT. Le Dojo offrira un panel des arts martiaux en partenariat avec les associations sportives. Enfin les écoles du quartier pourront bénéficier de cet équipement pour leurs activités sportives, en particulier en cas de mauvais temps. La salle étant homologuée pour les rencontres sportives de hand et

de volley, des compétitions auront lieu le week-end, organisées en priorité par l'ASPTT volley, mais aussi par toutes les associations qui en feront la demande. C'est le service municipal des sports qui gère l'entretien et l'équipement, un gardien et un agent technique en assurance l'entretien et le bon fonctionnement. Le gymnase porte le nom de Mireille Bessière, ancienne présidente du comité départemental du judo, qui avait impulsé une dynamique importante auprès des clubs de judo montpelliérains. Il sera inauguré en janvier 2004.

Coût des travaux : 1 542 781 € financés à 28% par la Ville, 40% par le fonds Sastre (fonds provenant des recettes reversées au titre de la Coupe du monde de football) et 32% par le Conseil Général dans le cadre du Contrat Grande Ville.

Début des travaux de la médiathèque William-Shakespeare

La première pierre de la médiathèque William-Shakespeare, construite par l'agglomération de Montpellier, a été posée le 25 octobre dernier.

Le conseil municipal du 24 septembre 2002 a décidé de construire la médiathèque William-Shakespeare. Elle s'adressera à une large population du grand quartier des Cévennes qui compte 41 000 personnes. Elle se trouvera en face de l'école Joseph-Bédier, entre l'avenue Paul-Frangier et la rue des Aracaras. En plus de sa vocation encyclopédique et multi-support, cette médiathèque offrira des espaces d'animation, de rencontres et de convivialité.

Le projet architectural est l'œuvre de François Guilbert qui définit ainsi son projet : "Nous voulons offrir un bâtiment de désir qui, par sa qualité et le simplicité d'usage de ses espaces, procure au lecteur un plaisir annuel de son utilisation. Sa fonction et plaisir d'utilisation se développent, elle devient un véritable outil d'intégration au sein de la communauté."

Concept architectural
Le concept architectural est fondé sur la création d'un volume très simple, ouvert, lumineux et visible depuis le domaine public à travers un jardin développé. Double paroi en verre et en ossature métallique, délimitant à l'intérieur un jardin : ce concept permettra l'isolation générale et le traitement de la sécurité. Vitrage étamé de verdure, havre de paix, le jardin

sera essentiellement conçu autour de variétés très différentes de bambous.

Aménagement de l'espace
Arrivé au parvis, le lecteur pénètre dans la médiathèque par un pont traversant le jardin. Il arrive dans un vaste hall lumineux, face à la boutique d'accueil qui commande la totalité des fonctions. Un vaste patio ouvert fait pénétrer généreusement la lumière naturelle au cœur même du projet. Le végétal, fortement présent en péripétie pénètre également à l'intérieur, apportant couleur et calme. Du hall d'accueil, le lecteur peut se diriger directement sans courir : à sa droite, dans l'espace actualité et formation ; face à lui, dans l'espace adulte multimédias et dans l'espace jeunesse multimédias ; à sa gauche, dans l'espace animation et dans l'espace vidéo collective. Un peu plus loin, une porte privée met les services internes en communication directe avec le hall d'accueil en longeant le patio intérieur. Tous les espaces de fonctions sont éclairés en lumière naturelle directe et donnent sur le jardin péripétique. L'ensemble des locaux étant climatisé, les vitrages extérieurs seront fixés, évitant les



problèmes liés aux bruits extérieurs. La fin des travaux est prévue au 4^e trimestre 2004 pour une ouverture au printemps 2005.

Montant total de l'opération : 3 700 000 €
Montpellier Agglomération : 3 156 300 €
Etat : 473 640 €
Ville de Montpellier : 54 670 €
Conseil général de l'Hérault 15 300 €

Démarrage du chantier de la Maison pour tous Melina-Mercouri

Les plans de la future Maison pour tous Melina-Mercouri qui sera aménagée au Mas de Costebelle ont été dévolus au conseil de quartier en juillet dernier. Les appels d'offres sont en cours et les travaux commenceront dès le mois prochain.

Dans ce quartier en pleine expansion démographique, la Maison pour tous Melina-Mercouri, complémentaire de la Maison de quartier Pierre-Azémar à la Pompiègnade, constituera un équipement de proximité appréciée. Le nom donné à cette structure rend hommage à l'actrice, chanteuse et femme politique grecque disparue en 1904. L'aménagement prévoit une salle polyvalente de 350 m² permettant d'accueillir des manifestations importantes. Ce sera la plus grande salle polyvalente des 23 Maisons pour tous. Des cloisons amovibles permettront de modular l'espace en fonction des événements. Trois salles d'activités, une salle informatique, une maine annexe et des bureaux, dont celui de l'adjoint au maire délégué au quartier, seront aménagés dans le Mas de Costebelle. Afin de respecter au mieux la construction existante et de préserver les espaces boisés qui se trouvent en limite de

construction, la direction architecture de la Ville de Montpellier, a prévu en partie arrière, une extension comprenant deux salles pour les ateliers, un centre de documentation et une salle polyvalente de 80 m². Un espace de circulation en verre permettra de faire la jonction entre les deux entités. La mairie annexe est traitée de façon particulière, en parement bois, afin de se détacher du volume du Mas de Costebelle et l'espace vitré du mas a été préservé afin de privilégier une ouverture sur l'extérieur.

Des travaux de voirie
La contrainte sur l'avenue de la Vieille poste sera prolongée et une placette aménagée. L'accès à la Maison pour tous se fera entre les plantations existantes, et un parking de 30 places, dont deux réservées aux handicapés, est prévu.

Conservier la mémoire de la Ville
Le Mas de Costebelle est un ancien chai viticole que la Ville de Montpellier a acheté en avril 2002. La Ville a décidé de l'aménager par délibération du conseil municipal du 27 mai 2003. Pour de nombreux montpelliérains, ce lieu est associé à la fête, lieux de cérémonies pour les mariages ou de réception comme lors du Mondial 98. Pour préserver la mémoire de cette propriété, la Ville y construira une piste de danse avec un kiosque à musique permettant à l'équipe de la Maison pour tous d'organiser des fêtes en extérieur aux beaux jours. En bordure de la rue de la Vieille Poste et dans un deuxième temps, un club Age d'Or, un commissariat de la police municipale et un club-house pour le boulot-dance seront intégrés au projet.

- Calendrier :**
- Dépôt du permis de construire en juin 2003
 - Appel d'offres à l'automne 2003
 - Début des travaux en janvier 2004
 - Ouverture en septembre 2004

Premier coup de pioche pour l'école maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle à Port Marianne - Consuls de Mer

Les travaux de l'école maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle ont commencé en novembre. Ouverture de l'école prévue à la rentrée prochaine.

Pour accompagner la croissance démographique du quartier, le conseil municipal du 10 décembre 2002 a décidé de construire une nouvelle école dans le quartier Port Marianne - Consuls de Mer, à proximité immédiate de la station de tramway Rives du Lez. Ce groupe scolaire dessiné par l'architecte-concepteur montpelliérain Namer-Tomas comprend l'école maternelle Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle avec 4 classes et l'école élémentaire Jean-Jaurès avec 5 classes. La maternelle sera organisée entièrement en rez-de-chaussée et ouverte sur une cour. L'école élémentaire sera organisée en 2 niveaux : un rez-de-chaussée abritant

le cycle 2 (CP et CE1) et permettant un contact plus aisé avec la maternelle. L'étage accueillera le cycle 3 (CE2 et CM) avec accès direct sur une cour située sur le toit de l'école maternelle et totalement sécurisée. Après la désignation des entreprises pendant l'été, le chantier vient de débuter. Huit mois de travaux sont prévus pour la construction de l'école maternelle qui ouvrira à la rentrée de septembre 2004 avec deux classes. Le chantier de l'école élémentaire suivra. En attendant l'ouverture de cette école maternelle et pour répondre à la demande dans le quartier, une classe provisoire a été aménagée pour la dernière rentrée au sein du groupe scolaire des Aqueducs, dans un préfabriqué entre l'école maternelle Anne-Frank et l'école élémentaire Charles-Dickens.

Coût de l'opération : 2 224 280 € (Financement 100% Ville).



Aménagement de la Mission Grand Cœur

La Mission Grand Cœur pourra emménager dans ses locaux du boulevard du Jeu de Paume avant Noël.

Le 20 octobre 2002, la Ville a décidé d'engager toute une série d'actions pour dynamiser le centre ville et améliorer la qualité de vie des gens qui y résident et y travaillent. Cette opération dénommée Grand Cœur se traduira concrètement par des interventions sur l'habitat, le commerce, les équipements de proximité (écoles, crèches, ...), le patrimoine, la circulation, le stationnement, le projet, le bruit, l'éclairage, etc. Pour conduire le projet une mission a été constituée comportant une dizaine de personnes. Suite à la délibération du

conseil municipal du 24 mars 2003, celle-ci sera installée dans des locaux que la ville a acquis 17 boulevard du Jeu de Paume, et qui sont actuellement en plein travaux. Le chantier consiste à démolir des cloisons intérieures, conforter les planchers en bois, construire un escalier communiquant du rez-de-chaussée au 4^e étage et à retenir complètement les espaces intérieurs pour créer des bureaux et des salles de réunion avec un système de cloisons démontables permettant une flexibilité des espaces. Les façades seront redotées et les menuiseries changées. Les travaux qui ont commencé en juin seront terminés le 19 décembre et pourront accueillir la mission Grand Cœur dès cette date.



Crèche Pinocchio et halte-garderie L'île aux trésors : le gros œuvre se termine

Les deux équipements permettent de créer 73 places supplémentaires d'accueil petits enfants au centre ville.

Suite à la délibération du conseil municipal du 6 février 2003, la Ville a décidé d'aménager des locaux pour accueillir deux équipements de petite enfance, la crèche Pinocchio et la halte-garderie L'île aux trésors ainsi qu'un lieu de rencontre pour les seniors, dans les bâtiments de l'ancien cloître du 16 rue Ferdinand-Fabre. Ces équipements s'inscrivent dans le cadre de l'opération Grand Cœur. Ils vont permettre d'augmenter la capacité d'accueil des petits en centre ville, avec 48 places pour la crèche et 25 pour la halte-garderie. La structure d'une superficie de 500 m² pour la crèche, 150 m² pour la halte garderie et 350 m² pour la maison des seniors disposera d'un jardin aménagé de 500 m².

Le programme d'aménagement a été défini par le service Enfance de la Ville et la maîtrise d'œuvre a été confiée au service Architecture de la Ville. Les travaux consistent en une restructuration complète du bâtiment : reprise du cloisonnement, réfection des façades, renfort des planchers, changement des menuiseries, etc. La crèche et la halte-garderie sont aménagées au rez-de-chaussée, le cloître intérieur étant complètement rénové et en partie fermé par un mur rideau. La maison des seniors, aménagée à l'étage disposera d'une grande terrasse. Les travaux ont été engagés en juillet et seront terminés au printemps 2004, pour une ouverture au public avant l'été.

Coût des travaux et de l'équipement nécessaire au fonctionnement : 2.700.000 €.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CAF, de l'Etat et du Conseil général. La CAF versera une prestation contractuelle, cet équipement étant validé dans le schéma de développement du 3^e contrat Enfance.



Parc Emmanuel-Roblès : les murs sont tombés

Cet été, la Ville a acheté à l'armée l'hôtel de Montcalm et le parc attenant, situé entre les rues Joffre, Maguelone, Pagézy et de la République. Une étude est en cours pour installer dans cet ancien hôtel particulier du 19^e siècle un musée de la présence française en Algérie entre 1830 et 1962. Provisoirement les locaux abritent l'équipe de la mission Grand Cœur en attendant que les travaux de l'immeuble qui lui est destiné, boulevard du Jeu de Paume, soient terminés. Le parc, de plus de 5000 m² est constitué d'arbres de type méditerranéen, micocouliers, cèdres, palmiers... Il fait l'objet de travaux dans la perspective de son ouverture au public. Les hauts murs qui cachaient ce parc aux yeux des passants, côté rue de la République, ont été abattus pour laisser la place à une clôture plus transparente : une grille sur un petit muret. Le portail a été reculé, créant un parvis devant l'entrée du parc. Une procédure d'appel d'offres est en cours pour la réalisation des travaux d'aménagement du parc à proprement parler : éclairage, circulations, remise en état du bassin, plantation d'arbustes et de pelouse et mobilier. Ces travaux commenceront début 2004.



A la découverte de la chapelle des Pénitents Blancs

Le 20 décembre à 10h30, l'Office du Tourisme organise une visite guidée de la chapelle des Pénitents Blancs. Retour sur l'histoire de cette confrérie par Guilhem Van den Haute, archiviste, chargé de l'entretien des croix publiques.

Apparues en Italie au XII^e siècle, les confréries de Pénitents sont des associations de catholiques laïcs qui se réunissent régulièrement pour pratiquer la prière, la charité et la pénitence. Elles se sont ensuite répandues aux XVI^e et XVII^e siècles sur le pourtour méditerranéen de l'Espagne et de la France. Les Pénitents se distinguent notamment par leur habit constitué d'une tunique longue, le "sac" et d'une cagoule masquant le visage afin que, du plus humble au plus illustre, tous soient frères sans distinction aucune. La couleur de ce vêtement exprime la dévotion et symbolise la mission des différentes Confréries. Il existe ainsi des Pénitents Blancs, Bleus, Gris, Noirs et Rouges, pour les plus courants.

Les Pénitents Blancs de Montpellier ont une dévotion particulière au Saint-Esprit et à la Sainte-Croix. Ils sont les héritiers des frères de la Pénitence créés en 1221 par saint François d'Assise et des "Cruzet" institués en 1129 pour garder les reliques de la vraie Croix.

La Confrérie ne prend sa forme actuelle qu'en 1517 et s'établit l'année suivante en la chapelle Sainte-Foy (vierge martyrisée à Agen en 303) qui est encore la sienne aujourd'hui. L'activité principale de cette Confrérie est l'accompagnement au supplice des condamnés à mort dont elle obtient parfois la grâce, la prise en charge des nécessiteux et le secours qu'elle apporte aux pauvres à travers la Mutuelle Sainte-Foy fondée dès 1230.

Deux fois seulement, lors des guerres de religion et durant la Révolution Française, la Confrérie des Pénitents Blancs cessa officiellement d'exister et perdit sa chapelle, mais elle n'en continua pas moins à se réunir dans la clandestinité.

Durant tout le XIX^e siècle, la vie des Pénitents reprend avec notamment la renaissance de la Mutuelle Sainte-Foy et la distri-



bution de quelque deux cents pains par jour aux miséreux. Beaucoup de villages de l'Hérault avaient alors une confrérie dont 47 étaient directement affiliées à celle de Montpellier. C'est l'origine de la Maintenance des Confréries de Pénitents qui a réuni en mai dernier 600 pénitents de France et de Catalogne à Montpellier.

Aujourd'hui la Confrérie, en plus des activités traditionnelles de prière et de charité (une messe publique est dite les mardi et vendredi à 9h45 à la chapelle Saint-Foy, rue Jacques-Cœur), assure, avec l'aide de la Ville, l'entretien d'un chemin de 14 croix qui jalonne Montpellier, dont la Croix du Peyrou, de la place de la Canourgue, du cimetière Saint-Lazare, de la place de l'Observatoire et du faubourg Boutonnet en cour de restauration. Elle mène aussi un très

lourd projet de restauration de sa chapelle, joyau des XVII^e et XVIII^e siècles ainsi que la création d'un petit musée privé présentant son histoire.



Charte de restitution de la Chapelle faite par l'Evêque Pierre de Fenouillet à la Confrérie des Pénitents après les troubles religieux de 1623.

VISITE GUIDÉE

La Chapelle des Pénitents Blancs : un témoignage de la Contre Réforme à Montpellier

L'élégance et le dépouillement qui sont à l'honneur dans les lignes architecturales extérieures de la Chapelle des Pénitents Blancs, fidèle reflet des églises de la Contre Réforme, trouvent leur contrepartie dans la profusion décorative qui s'impose à l'intérieur. Cette magnificence aide à mieux cerner le rôle majeur joué par les confréries de Pénitents dans le milieu du mécénat artistique des XVII^e et XVIII^e siècles.

A travers cette visite guidée, l'Office du tourisme de Montpellier vous invite à découvrir ce programme décoratif réalisé en grande partie dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ainsi que l'histoire de cette confrérie souvent méconnue.

Rendez-vous samedi 21 décembre à 10h30 à l'Office du tourisme, place de la Comédie. Réservation obligatoire, Tél. : 04 67 60 60 60

Programme des visites guidées de l'Office du tourisme
Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60

• La faculté de médecine, samedi 6, 13 et 27 décembre à 10h30.

La plus ancienne école de médecine de France occupe les anciens locaux d'un monastère médiéval et d'un palais épiscopal désormais ouvert à la découverte.

• Lieux de mémoire juive, mardi 2 décembre à 15h. Le développement économique et intellectuel de la ville est étroitement lié à la communauté juive, très importante à Montpellier au Moyen-Age. La visite s'articule autour des anciennes juiveries de la ville et permet la découverte de lieux tels que le Mikvé (bain rituel du XIII^e) et la synagogue moderne Ben Zakai.

• Les protestants qui ont fait l'histoire de Montpellier, jeudi 11 décembre à 15h.

Les protestants, une minorité religieuse qui joua un rôle bien supérieur à son importance numérique et qui a largement contribué à l'histoire de Montpellier. De la Révolution Française à l'époque moderne, et du cimetière protestant aux lieux de culte, nous suivrons la trace de quelques familles influentes.

• La chapelle des pénitents blancs, un témoignage de la Contre-Réforme samedi 20 décembre à 10h30.

La magnificence et la cohérence du programme décoratif de cette chapelle aide à mieux cerner le rôle joué par les "frères du troisième habit", dans le milieu du mécénat artistique laïc de l'époque.

• La cathédrale Saint-Pierre et le gothique méridional, mardi 23 décembre à 15h.

Sobriété du décor, absence de toutes dentelles de pierre, la cathédrale Saint-Pierre se caractérise par une décoration réduite à sa plus simple expression. Pourtant cette ancienne chapelle du monastère collégiale Saint-Benoît devenue Cathédrale en 1536 en impose.

• Visite du centre historique tous les mercredis, samedis et dimanche à 15h.

Un voyage de 1000 ans dans le passé, de la naissance de la ville en 985 à l'évocation de l'avenir qu'elle se construit. Un circuit pédestre de 2h dans le dédale des ruelles médiévales, ponctué de jolies surprises: découverte du Mikvé médiéval et de certaines cours d'hôtels particuliers.



Marché de Noël à Saint-Clément

L'Association du Marché Paysan du quartier Saint-Clément organise son marché de Noël le samedi 20 décembre à partir de 15 heures, rue Cantegril, devant le collège Las Cazes : grande tombola avec des paniers garnis par les commerçants du marché, vin chaud offert par le Comité de Quartier Saint-Clément.

Vincent Bioulès au CRDP

Le dernier vidéogramme paru dans la collection Les Arts et l'École, "Vincent Bioulès, peintre du paysage", sera projeté au CRDP de Montpellier, allée de la Citadelle (à côté du lycée Joffre), le mardi 9 décembre à 18h, en présence du peintre et de l'équipe de réalisation. La projection sera suivie d'un débat. Entrée libre.

Conférence au planétarium Galilée

Guillaume Cannat, journaliste, auteur de nombreux ouvrages scientifiques donnera une conférence sur "Le ciel à l'œil nu en 2004". L'année astronomique 2004 sera d'une richesse exceptionnelle : deux éclipses totales de lune visibles en Europe, un passage rarissime de la planète Vénus devant le soleil, deux comètes probablement visibles à l'œil nu au printemps... Cette conférence propose de découvrir et de préparer les plus beaux de ces rendez-vous grâce à des images exceptionnelles commentées et expliquées par Guillaume Cannat. Jeudi 11 décembre à 20h30.

Un prix pour Rinaldo

Les critiques germanophones (50 critiques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse) votent chaque année pour le meilleur spectacle de l'année dans la revue Opernwelt. Rinaldo dont la création a eu lieu à Montpellier en juillet 2002 a reçu la majorité des suffrages. (Direction : René Jacobs ; mise en scène : Nigel Lowery/Amir Hosseinpour). On rappelle que la production a été donnée, par la suite, à Innsbruck et au Staatsoper de Berlin. Ainsi, ce spectacle a reçu le label "meilleur spectacle de l'année". Le CD du même spectacle a reçu le prix du "meilleur CD de l'année".

Visites guidées au parc de Lunaret

"Les animaux sont-ils droitiers ou gauchers ?"
Mercredi 17 décembre à 14h
Les visites sont gratuites
Inscription obligatoire
au 04 67 63 27 63



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le maire.

3 - Désignation des 3 nouveaux représentants des élus de la Ville au conseil d'administration de l'association Montpellier danse.

4 - Election du représentant de la Ville à la commission communale d'aménagement foncier.

5 à 8 - Lancement des études en vue de la réalisation de l'école élémentaire Jules-Vernes, du groupe scolaire Zac de la Lironde, du groupe scolaire Zac d'Ovalie et du groupe scolaire Zac Les Grissettes. Lancement des

concours de maîtrise d'œuvre pour le choix des concepteurs et constitution des jurys appelés à émettre un avis sur le choix des lauréats.

9 - Avenant préalable à la signature d'un 3^e Contrat Enfance.

10 - Attribution des bourses initiatives jeunes 2003 : 920 € à Virginie Poujol pour son projet de randonnée pédestre et botanique à Rivière salée en Martinique ; 1 700 € à Thierry Roudaut, pour son projet de festival de court métrage humoristique "Cour-Médie" ; 2 000 € à Naïma Pagano, pour son reportage "L'Inde et ses enfants" qui a pour but de sensibiliser les Montpellierains aux conditions de vie des enfants indiens et 500 € à Maïté Koda pour la réalisation des émissions concernant la prévention des risques sonores et la lutte contre la discrimination.

11 - Application des dispositions des décrets du 23 juillet 2003, modifiant les cadres d'emplois des rééducateurs, des puéricultrices territoriales et des coordonatrices de crèche.

12 - Recrutement d'un agent contractuel sur le poste vacant de directeur territorial chargé de la direction de la restauration collective.

13 - Budget général et au budget annexe de l'eau, exercice 2003 : décision modificative n°3.

14 - Comédie du Livre : transfert de l'organisation de la Communauté d'Agglomération à la Ville.

15 - Attribution de subventions aux associations.

16 - Convention avec la Communauté d'Agglomération pour l'attribution de fonds de concours destinés à aider au financement de projets communaux d'intérêt commun.

17 à 20 - Garanties de la Ville pour le remboursement d'emprunts souscrits par la Serm auprès de Dexia Crédit Local et du Crédit Mutuel Méditerranée, destinés à financer les dépenses d'investissement du réseau montpellierain de chaleur et du froid.

21 - Compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération "Les Echelles de la Ville", établi par la Serm, au 31 décembre 2002.

22 - Débat d'orientation budgétaire 2004. (CF encadré)

23 - Achat de bornes électriques pour le contrôle d'accès des zones piétonnes existantes et futures.

24 - Indemnisation due à la Ville pour les dommages subis à la suite du dégât des eaux qui s'est produit au restaurant scolaire du groupe scolaire Bari-Bologne-Oxford.

25 - Approbation du dossier de concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place des Martyrs de la Résistance, de la rue Foch et des places Jean-Jaurès, du Marché aux Fleurs, de la Canourgue et Sainte-Anne.

26 - Approbation du nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place Albert-1^{er}.

27 - Aménagement de la Place d'Espagne, nouvel échan-

geur entre l'avenue Pierre-Mendes-France et la rue de la Mogère.

28 - Achèvement du programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) multisite Croix d'Argent - les Montels, fixé par la délibération du Conseil municipal du 23/11/92, qui a permis la réalisation d'équipements publics : Maison pour tous, gymnases, médiathèque, poste de police municipale et système de collecte pluviale.

29 - Appel d'offres restreint en vue de la désignation d'un mandataire chargé de la réalisation du programme du nouveau pont de la République (sur le Lez en aval du pont Zuccarelli) et de sa voie de desserte.

30 - Agrément de la candidature d'ACM pour la réalisation d'un immeuble de logements locatifs sociaux (lot 18B) dans le cadre de l'aménagement de la Zac Blaise-Pascal.

31 - Agrément de la candidature d'ACM pour la réalisation de logements individuels (lot n°8) dans le cadre de l'aménagement de la Zac Malbosc.

32 - Agrément de la candidature de la société M. Ceram pour l'implantation d'un laboratoire de haute technologie en prothèses dentaires et un centre international de formation dans la Zac Parc 2000.

33 - Déclassement du domaine public communal pour cession à la Serm des parties des rues de la Jasse de Maurin, du Mas Sabatier et de la Castelle.

34 - Rétrocession par la Communauté d'Agglomération des emprises foncières destinées à l'aménagement des espaces publics traversés par la 1^{re} ligne de tramway.

35 - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle (MX 182) de la Sci Peyre Plantade, destinée à l'élargissement de la rue Saint-Priest.

36 - Cession à titre gratuit d'une parcelle (KR 312) de la Sarl Monsonego Promotion, destinée à l'élargissement du boulevard Benjamin-Milhaud.

37 - Cession à titre onéreux d'une parcelle (PO 246) de la société Sas Sud Terrain, destinée à l'élargissement de l'im-



Affaire n°26 - Aménagement de la place Albert 1^{er}

passé des Grèzes.

38 - Cession à titre onéreux d'une parcelle (AW 95) appartenant aux époux Barreau, destinée à l'élargissement de la rue du Triolet.

39 - Acquisition d'une parcelle (SD 69) appartenant aux conjoints Vedel destinée à la réalisation de la voie C 99.

40 - Adoption de la convention d'acquisition entre la Ville et la Communauté d'Agglomération prévoyant que cette dernière interviendra en tant que payeur à l'acte d'acquisition par la Ville de la propriété de la société Natexis Banques sise immeuble "La Coupole" et immeuble "L'Acropole".

41 - Vente par la Ville à la Sem de terrains situés ZAC Port Marianne-Consuls de Mer pour permettre la finalisation d'un projet de construction de logements et de bureaux.

42 - Dénomination de la voie de liaison inter quartier qui sera réalisée dans le cadre de la ZAC Ovalie (quartier Croix d'Argent) : Avenue du Mondial de rugby.

43 - Dénomination des deux nouvelles voies qui seront réalisées pour desservir les résidences "Les jardins de l'Aqueduc" en cours de construction dans le quartier Hôpitaux-Facultés, sur un terrain situé au droit de la rue du professeur Phung au niveau du carrefour de la Lyre, route de Ganges : rue René-Etiemble (1909-2002, écrivain essayiste et universitaire français spécialiste de renom des langues orientales) et rue Michel-Henry (1922-2002, résistant, écrivain philosophe qui enseigna de nombreuses années à l'université Paul Valéry à Montpellier).

44 - Avenants aux marchés n° 174 A-B-C-D-E "Maintenance et entretien de voiries".

45 - Avenant n° 1 au marché de voirie concernant les travaux sur la rue Saint-Vincent-de-Paul.

46 - Transfert de la compétence "déchets ménagers et assimilés" à la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Transfert du marché de chat et de maintenance, de conteneurs de collecte sélective, de collecte d'ordures ménagères et de dispositifs de

pré-collecte.

47 - Transfert de la compétence "Déchets ménagers et assimilés" à la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Transfert du marché de collecte des déchets ménagers.

48 - Désignation du titulaire du marché de nettoyage de la Ville : Société Méditerranéenne de Nettoyage (SMN).

49 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'entretien annuel des espaces verts aux abords des 23 résidences ACM cédés à la Ville en 2000 et 2001.

50 - Approbation des modalités d'attribution et des tarifs des jardins familiaux dont l'aménagement va se dérouler au cours du premier trimestre 2004.

51 - Etude d'une serre tropicale au parc de Lunaret. Consultation en vue d'un mandataire - Lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre - Election des membres du jury.

52 - Appel à cotisation pour l'adhésion à la Fédération des Halles et Marchés couverts de France.

53 - Avenant n° 1 à la convention d'exploitation du domaine public concernant la Brasserie du Moulin de l'Évêque.

54 - Recensement rénové de la population 2004. Rémunération des agents recenseurs et des agents chargés de l'encadrement.

55 - Convention de délégation de service public entre la Ville et GDV SARL concernant l'aire de stationnement des gens du voyage de la route de Bionne.

56 - Autorisation d'extension des installations de Sanofi-Synthelabo, rue du Professeur Blayac.

57 - Demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle concernant les épisodes successifs de sécheresse sévère puis de réhydratation des sols qu'a connus la ville entre janvier 2000 et novembre 2003.

58 - Appel d'offres ouverts pour la protection des lieux de culte, rue Proudhon.

AFFAIRE N°22

Rapport pour le débat d'orientations budgétaires pour 2004*

Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de définir les priorités du prochain budget compte-tenu de la situation financière de la ville et des perspectives d'évolution.

La situation financière de la ville se maintient à un niveau satisfaisant et nous vous proposons de définir les principes sur lesquels s'appuie notre gestion : maîtrise des dépenses de gestion et maintien de l'investissement à un niveau élevé en faveur des Montpelliérains.

Ce budget sera marqué en dépenses et recettes par le transfert à la Communauté d'Agglomération de Montpellier de la collecte des ordures ménagères rendant les comparaisons avec 2003 plus complexes.

Pour élaborer ce budget, il faut tenir compte du contexte économique dégradé, marqué par une augmentation du chômage, alors que les dotations de l'Etat sont en cours de réforme et que la décentralisation accroît inévitablement nos charges.

Les grandes masses budgétaires sur lesquelles se construit notre budget et à partir desquelles nous pouvons fixer nos orientations se présentent ainsi :

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte-tenu du contexte économique, elles pourraient s'élever à 228 M € (hors cessions d'actifs) avec :

• **une baisse relative des dotations de l'Etat à 51,4 M € et des compensations de l'Etat à 12,7 M €.** Le projet de loi de finances pour 2004 ne prévoit que des changements de forme (intégration du FNPTB, DCTP, FNP dans l'enveloppe de Dotation Globale de Fonctionnement sans changement du mode de calcul). On notera tout de même qu'en terme de prévision, la DGF enregistrera une progression moindre (+ 0,86%) que l'inflation (autour de + 2%). De plus, la régularisation de DGF ne sera pas versée directement aux communes mais abondera l'enveloppe de la DSU.

• **Les impôts indirects à 11,3 M €.** La bonne tenue du marché immobilier nous permet de bénéficier d'une augmentation des droits de mutation de 20%.

• **Les contributions directes à 120 M €.** Cette recette dépend d'abord de l'évolution de nos bases d'imposition : nous pouvons faire des hypothèses en tenant compte des éléments fournis par les données définitives sur 2003 qui laissent prévoir une évolution de 1,5% due au dynamisme de développement de Montpellier. Nous pouvons donc reconduire une prévision d'augmentation au niveau des années précédentes (par ailleurs à ce jour, la loi de finances n'a pas prévu de revalorisation forfaitaires des bases).

• **Les recettes d'exploitation des services et du domaine à 35 M €.** L'augmentation des tarifs des services municipaux restera de l'ordre de 1%, donc inférieur à l'inflation ; et il faut même tenir compte d'une baisse de recettes lorsque les ménages au faible revenu bénéficieront d'un tarif réduit par l'application du quotient familial. Les recettes dues à la création de la zone verte de stationnement seront limitées en raison du faible tarif et de la gratuité pour les résidents.

La ville n'encaisse plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (10,4 M € en 2003) qui est transférée à la Communauté d'agglomération de Montpellier.

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

Elles pourraient s'élever à 181 M € (hors subvention d'investissement) avec :

• **Les dépenses de personnel à 97,6 M €.** Les dépenses de personnel pourraient augmenter de 4,7% avec notamment l'évolution des effectifs (2,3%) dans des domaines prioritaires tels que l'enfance, l'école, la sûreté du domaine public ou le zoo de Lunaret.

• **Les autres dépenses de fonctionnement à 83,4 M €.** Ces dépenses sont stables, sauf pour l'ouverture des nouveaux équipements. Elles diminuent par ailleurs du coût de la collecte des ordures ménagères transférées à la Communauté d'agglomération. Par ailleurs a été prise en compte l'attribution de compensation à la Communauté d'agglomération pour son montant définitif maintenant connu (6 M €). Ainsi, le transfert de la charge des équipements s'est accompagné du transfert de ressources et c'est maintenant la Ville qui verse à la Communauté d'agglomération une attribution de compensation. Ont été prises en compte aussi, les subventions qui représentent toujours une part significative du budget (18 M €). Elles sont destinées à un grand nombre d'associations qui relaient la Ville, en particulier dans le domaine de la solidarité et de la vie des quartiers. Ces aides sont d'autant plus nécessaires que ces structures œuvrent dans un contexte économique et social plus difficile. Compte tenu de ces éléments, l'épargne brute devrait se situer autour de 45 M €. La charge de la dette nous permettant de dégager cette année encore de nouvelles marges de manœuvre, l'épargne disponible pour l'investissement devrait atteindre 41 M €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissement proposé dans le budget permet de poursuivre notre politique municipale : assurer le développement harmonieux de la Ville et, en tenant compte du rôle essentiel que joue la Communauté d'agglomération de Montpellier, orienter notre action au plus près des besoins de la population : l'enseignement, l'enfance, le sport, et l'aménagement des quartiers dont l'opération Grand Cœur est un exemple.

* Le budget 2004 sera voté par le conseil municipal, le 22 décembre prochain.

PARCOURS D'ORIENTATION
DU BOIS DE MONTMAUR

La course d'orientation, ça se pratique aussi en famille !

La course d'orientation, c'est l'occasion de vivre une aventure captivante et instructive. Au bois de Montmaur, même si les difficultés des parcours vont crescendo, tout le monde, du débutant au confirmé, peut jouer. Alors à vos boussoles !



La course d'orientation - C.O. pour les adeptes - est une course individuelle contre la montre en pleine nature. Elle s'effectue sur un circuit matérialisé par des balises, qu'il faut découvrir par l'itinéraire de son choix, en utilisant une carte et éventuellement une boussole. La C.O. fait appel autant à des qualités physiques qu'intellectuelles et se pratique à pied, mais aussi à skis, à VTT ou par équipes sous forme de raid. En France, il existe 18 ligues régionales et 170 clubs affiliés à la Fédération Française de Course d'Orientation. Ce sont de véritables lieux de formation et de perfectionnement. Les orienteurs - nom de ceux qui pratiquent la compétition - s'affrontent à l'occasion de courses départementales et lors des grands rendez-vous régionaux et nationaux. Mais la course d'orien-



Henry-Pierre Prat, président de Montpellier Sports d'Orientation

tation est également un loisir. Sur le nouveau parcours d'orientation qui vient d'être créé au bois de Montmaur, les dix circuits ont été conçus pour permettre à tous de découvrir la course quels que soient son âge et ses possibilités physiques et techniques. Elle se pratique seul ou à plusieurs. Et cela peut être un très bon prétexte pour une "rando" en famille des plus passionnantes.

30 HECTARES POUR SE PERDRE !

"Après avoir cartographié l'ensemble des trente hectares du bois de Montmaur, explique Henry-Pierre Prat, président de l'association Montpellier Sports d'Orientation, qui a travaillé sur le projet en partenariat avec le service des sports de la Ville, nous avons mis en place 3 types de parcours : des circuits d'initiation, des circuits pour personnes confirmés et d'autres destinés aux plus compétitifs. C'est l'emplacement des balises qui détermine la difficulté. Il y a des balises toutes simples au bord des chemins pour les personnes qui font de l'initiation et puis, plus on s'enfonce dans les parcelles et on s'éloigne des chemins, plus cela devient technique". Cinq circuits dont certains portent de jolis noms : papillon, étoile... sont ainsi proposés aux débutants, pour leur apprendre à lire une carte et à suivre un itinéraire simple sur lequel il faut découvrir les bonnes balises. Trois autres circuits (score, moulin...) sont destinés aux orienteurs avancés. Ils leur permettent de trouver les bons postes, par l'itinéraire de leur choix et au moyen d'une boussole, tout en perfectionnant leur lecture de carte. Sur les deux circuits des orienteurs confirmés, il est proposé d'effectuer un parcours le plus vite

possible, en utilisant toutes les techniques de base de l'orientation. Et pour les degrés de difficultés, c'est comme pour le ski : les circuits passent du vert au noir !

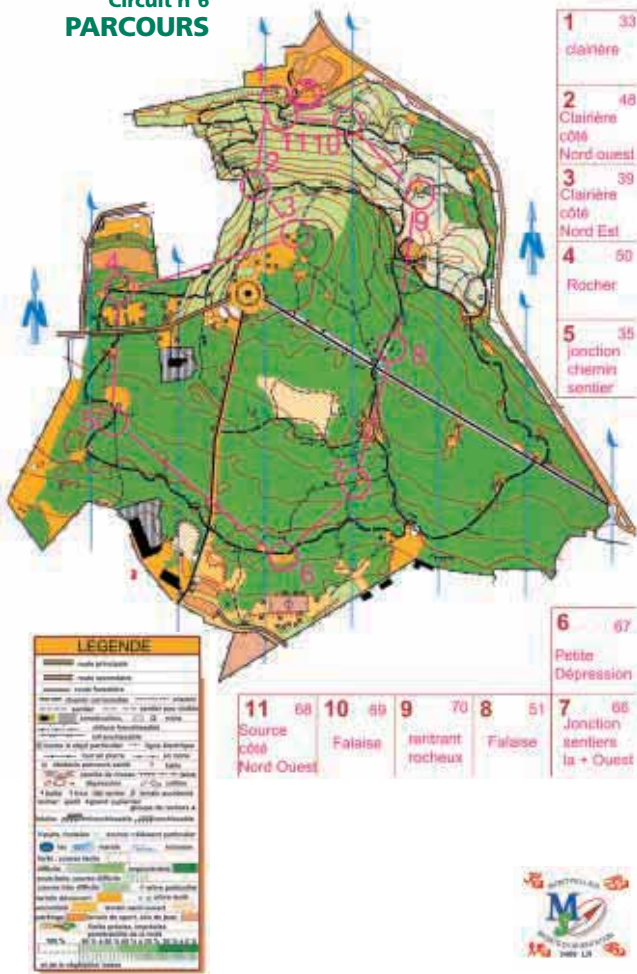
COMMENT NE PAS PERDRE LE NORD

Et sur ces circuits de longueur et de niveaux techniques variables, il est impératif, pour suivre une progression normale et tenir compte de la difficulté croissante, de suivre l'ordre imposé. "Les circuits peuvent être parcourus en marchant ou en courant, poursuit Henry-Pierre Prat, et la carte du terrain doit être poinçonnée à chaque poste. Sur le parcours permanent du bois de Montmaur, nous avons matérialisé ces postes par des boîtiers-pince qui permettent de perforer sa carte pour certifier son passage". Ces postes sont situés à des points caractéristiques du terrain : rochers, buttes, intersections, falaises, sources, jonctions de chemins, petites dépressions, etc.) et représentés sur la carte par un symbole :
 ○ : un cercle rouge numéroté localise chaque poste de contrôle.
 △ : le triangle matérialise le départ de la course.
 ○ : les 2 cercles concentriques situent l'arrivée du parcours.

LA CARTE : NE PARTEZ PAS SANS ELLE !

C'est elle bien sûr qui vous permet de vous situer, de définir la pente, d'identifier tous les éléments caractéristiques du terrain et de calculer la distance séparant deux points. Et pour se faire, elle a été conçue la plus complète et la plus exacte possible : "Nous y avons porté les détails : le réseau des chemins, les talus, les trous, les fossés, les bornes, les rochers, les falaises, etc., et également la densité de la végétation et la représentation du relief, ajoute Henry-Pierre Prat. Le nord magnétique est représenté par des traits bleus et l'échelle au 1/5 000^e (1 cm sur la carte représente 50 m) est très simple, et donc d'une grande lisibilité". Enfin, pour ne pas vous perdre, suivez donc ces quelques "trucs"... lorsque vous tournez à droite ou à gauche, la carte doit suivre le mouvement inverse entre vos mains. Et si vous avez une boussole, il vous suffira d'aligner l'aiguille parallèlement aux traits du nord, son extrémité rouge en direction du Nord de la carte. Autre chose ? Le chemin le plus rapide n'est pas forcément la ligne droite et il vaut mieux marcher dans la bonne direction que de courir dans la mauvaise ! Alors élanchez-vous... mais à vitesse réduite.

Circuit n°6
PARCOURS



Le tennis se "sporte" très bien !

Effet Roland-Garros aidant, le tennis associatif a le vent en poupe. Voici les cartes de visite de trois de ces clubs où brillent des graines de champions.



Montpellier Sports d'Orientation : l'école "boussole"

La course d'orientation est un sport de pleine nature peu connu et peu médiatisé en France, bien qu'il soit discipline internationale. Pourtant le Montpellier Sports d'Orientation, créé en 1991 par Henry-Pierre Prat, président de l'association et également président du Comité départemental de course d'orientation, compte une centaine d'adhérents et jusqu'à 200 pratiquants à la journée. Et cela fait maintenant 3 ans, depuis que le Championnat de France de course d'orientation par relais existe, que le club se maintient en division 2. Il souhaite bien sûr continuer à monter et en cela, l'émergence cette année d'un champion du monde de course d'orientation aux couleurs de la France est très encourageant.

Le club multiplie toute l'année des actions de formation, d'entraînement et de communication. Il forme des éducateurs sportifs et organise des stages et des compétitions pour développer le haut niveau. Il a également engagé des partenariats pour faire connaître la discipline aux enfants des écoles, des collèges et des lycées. Il met notamment en place des courses d'orientation très ludiques dont certaines ressemblent à des chasses au trésor... Au club, les séances d'initiation et d'entraînement pour les adultes ont lieu le mercredi de 18h à 20h30 et le samedi (selon le calendrier). Les cours de l'École d'orientation pour les enfants de 8 à 15 ans se déroulent quant à eux le mercredi de 14h à 16h30. Renseignements : 04 67 79 06 61 ou msorientation@wanadoo.fr

Montmaur, mode d'emploi

Le bois de Montmaur est accessible par le parking Nord, situé à proximité d'Agropolis muséum. Le parcours d'orientation est ouvert en permanence. Il est organisé de façon à ce que toute la famille puisse participer. Pour effectuer les courses d'orientation, il faut au préalable se procurer les cartes et documents pédagogiques à l'accueil du service des Sports de la Ville, situé 18, rue Frédéric-Mistral. Pour faciliter l'initiation à la course d'orientation, des journées découvertes encadrées par des éducateurs sportifs ont lieu une fois par mois le samedi et tous les mercredis de 14h à 16h. Renseignements : 04 67 34 72 73.



Joël Dugal, président de l'ASPTT Montpellier tennis

ASPTT MONTPELLIER TENNIS : LA MEILLEURE ÉQUIPE FÉMININE DE LA RÉGION

L'ASPTT Montpellier Tennis, c'est 350 adhérents, 30 équipes, 9 courts et 500 participants aux tournois. L'association dispose de 5 courts en terre battue, 4 courts en dur, un clubhouse avec bar et restauration, une école de tennis, un club junior, un centre d'entraînement jeunes et notamment une section haut niveau. Son équipe féminine est la meilleure équipe de la région et évolue en championnat national 2, avec 7 joueuses négatives, un classement qui correspond au haut niveau dans le monde du tennis. A l'ASPTT Montpellier Tennis, on pratique le tennis loisir et en compétition, dans un cadre agréable et en toute convivialité. Le club se situe au cœur du quartier Port Marianne (entre Odysseum et Antigone)

Renseignements : Centre sportif Léon-Cazal 237, route de Vauguières, (adresse postale : BP 61063 - 34007 Montpellier cedex). Tél. : 04 99 52 60 71. asptt.montpellier@wanadoo.fr.



Michel Cazaban, président du TCM La Jalade

TENNIS CLUB MONTPELLIER LA JALADE : SON ÉQUIPE MASCULINE ÉVOLUE EN NATIONALE 2

Situé dans le quartier Hôpitaux Facultés, sur le trajet du tramway, à proximité de l'ensemble hospitalier Saint-Eloi - Gui de Chauliac, le Tennis club Montpellier La Jalade est le plus ancien club de Montpellier. Il compte 420 licenciés pour 6 courts en terre battue éclairés. Le club cherche à concilier le tennis loisir et la compétition, ainsi que la formation des jeunes à travers ses écoles de tennis et de compétition. Son équipe masculine qui évolue en Nationale 2 est composée de 5 jeunes confirmés et de deux jeunes joueurs très prometteurs que le club aspire à voir monter rapidement en Nationale 1.

Et pour ce faire, Michel Cazaban, président du Tennis Club de la Jalade appelle de tous ses vœux la création sur Montpellier d'un centre de formation régional et départemental comportant en particulier des courts couverts.

Renseignements : rue de la Jalade, tél. : 04 67 63 31 78



Grégory Ninot, responsable du centre national universitaire de tennis.

CENTRE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE TENNIS : 10 ÉTUDIANTS Y CONCILIENT ÉTUDES ET TENNIS DE HAUT NIVEAU

Un Centre Universitaire de Tennis (CNU) vient d'être créé à Montpellier entre les trois universités de Montpellier et la Fédération Française de Tennis. Il s'agit d'un des six centres français qui accompagnent les étudiants souhaitant concilier tennis de haut niveau et études universitaires. Les autres CNU sont situés à Besançon, Grenoble, Nancy, Poitiers et Rouen. Cette structure, dont l'activité est localisée sur l'UFR STAPS de Montpellier (Domaine municipal de Veyrassi), offre gratuitement à 10 joueurs, 12h30 de suivi par semaine durant 36 semaines : entraînement tennis, préparation physique, suivi psychologique, suivi médical et soutien universitaire. Elle accueille actuellement 4 garçons et 4 filles classés entre 1/6 et ils seront 15 en tout à être accueillis la première année.

Cette structure est co-dirigée par Alain Biau, président de la Ligue et Grégory Ninot, responsable pour les universités de Montpellier, en étroite collaboration avec les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) des trois universités de Montpellier, le Comité Régional du Sport Universitaire, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) et les collectivités territoriales.

Les joueurs et joueuses représentent ainsi Montpellier et ses universités dans différentes compétitions fédérales, universitaires et professionnelles (individuelles et collectives). En parallèle, un colloque sur le tennis sera organisé chaque année au mois de mai.

Renseignements : Ligue du Languedoc Roussillon, 361, avenue du Père-Soulas. Tél. : 04 67 63 40 36 / 01 66

...Mais d'autres clubs sont aussi dynamiques et performants*

- **A.S. tennis club de l'Aiguelongue**
7 courts en terre battue et 2 en dur
448, rue Roqueturière.
Tél. : 04 67 72 38 87
- **Tennis Club Pierre Rouge**
8 courts en terre battue
7 avenue Saint-Lazare.
Tél. : 04 67 72 22 08
- **Tennis Club La Rauze :**
121, rue de la Rauze basse.
Tél. 04 67 58 63 71
- **Montpellier Tennis Grammont :**
2733, avenue Albert-Einstein.
Tél. : 04 67 64 29 55
- **Tennis Club La Paillade :**
354, avenue de Heidelberg.
Tél. : 04 67 03 08 09

* liste non exhaustive

Calendrier des manifestations sportives

- **6 décembre :**
Hip Hop - Rencontre de danse Hip Hop, organisée par l'association Attitude, à 14h30 au Gymnase Paul-Rocca.
- **9 décembre :**
Tennis de table - (Championnat Pro A) MTT Dames / Kremlin Bicêtre, à 19h30 au Gymnase Achille.
- **10 décembre :**
Handball - (Championnat de France Division 1), MHB / Sélestiat, 20h30, palais des Sports René-Boughnol.
- **13 décembre :**
Volleyball - (Championnat de France Pro A), Montpellier Volley Pro A / Nice, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.
- **Football** - (Championnat de Ligue division 1), MHSC / Marseille, 20h, La Mosson.
- **14 décembre :**
Handball - (Coupe d'Europe Ligue des Champions), MHB 1/8 finale aller, 16h, palais des Sports René-Boughnol.
- **16 décembre :**
Tennis de table - (Championnat Pro A) MTT Dames / Les Tours, à 19h30 au gymnase Achille.
- **Tennis de table** - (Championnat Pro A) MTT Messieurs / Levallois, à 19h30 au gymnase Achille.
- **20 décembre :**
Volleyball - (Championnat de France Pro A), MPT Volley Pro A / Beauvais, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.
- **21 décembre :**
Handball - (Coupe d'Europe Ligue des Champions), MHB 1/8 finale retour, 16h, palais des Sports René-Boughnol.
- **Course à pied** - Cross de l'amitié organisé par l'Entente Montpellier Athlétisme, départ 9h à Grammont.
- **30 décembre :**
Rugby (Championnat de France Top 16), MRC / Biarritz, 20h, stade Sabathé.
- **10 janvier :**
Football (Championnat de Ligue division 1), MHSC / Bordeaux, 20h, La Mosson.
- **11 janvier :**
Tir à l'arc - Concours en salle de tir à l'arc, organisé par Montpellier Arc Club, à 9h au gymnase Ferrari.

Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier (suite)

Par Valdo Pellegrin

A l'occasion d'une promenade à travers Montpellier, Valdo Pellegrin retrace le passé protestant de notre cité



LA PLACE DE LA CANOURGUE

L'église Sainte-Croix

Le seigneur de Montpellier, Guilhem VI, avait construit son château à cet emplacement, mais en 1151, Guilhem VII le vendit au prieur de Saint-Firmin. Il passa ensuite au chapitre de Maguelone, d'où le nom de "Canourgue" qui veut dire "maison de chanoines", qui est resté à cette place. Au nord-est, sur la place primitive, s'élevait jadis l'église Sainte-Croix, oratoire du château seigneurial voisin, fondée en 1129 pour Guilhem VI pour recevoir un fragment de la vraie croix qu'il avait ramenée de la croisade en terre sainte. Lorsque le prieuré Saint-Firmin fut supprimé, l'église Sainte-Croix échut à la manse capitulaire et devint propriété des chanoines. Détruite par les réformés lors des troubles de 1562, les pénitents blancs entreprirent de la reconstruire en 1604, mais les protestants la détruisirent à nouveau en 1621 lors du grand harlan des églises de Montpellier. A côté de la fontaine, la croix rappelle l'emplacement de l'église Sainte-Croix. Elle est la propriété des pénitents blancs depuis 1625. Abattue sous la terreur, elle fut relevée par la confrérie en 1818.

L'ARC DE TRIOMPHE

En 1691, sous la double impulsion de l'intendant et du commandant militaire de la province, le conseil de ville décida de remplacer la vieille porte de la commune clôturée et son pont-levis situés sur le point le plus haut de la ville face au Puy Arquinel, par une porte monumentale à la gloire de Louis XIV. Cette porte qui s'appellera "Porte du Peyrou" sera exécutée de 1691 à 1693 par l'architecte du roi Augustin-Charles Daviler, sur les dessins de François d'Orbay. Quatre médaillons sculptés par le Montpelliérain Philippe Bertrand représentent les épisodes saillants du règne de Louis XIV. Le médaillon de gauche côté ville représente la révocation de l'édit de Nantes ou plus précisément la foi terrassant l'hérésie, rappel évident du passé protestant de la vil-

Destruction partielle et travaux de reconstruction de la cathédrale Saint-Pierre

En 1536, le siège épiscopal fut transféré de Maguelone à Montpellier, au monastère Saint-Benoît et Saint-Germain. Du coup, l'église de ce monastère fut érigée en cathédrale sous le vocable de Saint-Pierre qui était celui de Maguelone. Lors des troubles de 1561 et 1568, la cathédrale fut gravement endommagée par les protestants. La tour de droite appelée tour Saint-Benoît fut partiellement abattue. Une partie du cloître et la voûte de la nef s'écroulèrent.

Après le siège de 1622, l'évêque Pierre de Fenouillet, estimant que la cathédrale était en ruines, décida d'en construire une nouvelle, place de la Canourgue. Il commença les travaux et l'on peut observer les soulèvements et les contreforts de cette construction en contrebas de la place, au niveau de la rue Saint-Pierre. Mais en 1629, Richelieu fit stopper les travaux qu'il trouvait trop onéreux et dit à l'évêque de restaurer la cathédrale Saint-Pierre, ce qui fut fait à partir de 1630. En fait Richelieu avait peut-être une raison plus stratégique, car, en construisant une cathédrale sur les hauteurs de la Canourgue, il était possible en hissant des canons sur le toit de celle-ci, d'atteindre facilement la citadelle, ce qui représentait un risque dans une ville rebelle récemment soumise au roi. De 1775 à 1778, le chevet gothique sera remplacé par une nouvelle abside. Mais ce sont les travaux entrepris en 1855, sous la direction de l'architecte Revoil, architecte des monuments historiques et architecte diocésain de Montpellier, qui vont donner à la cathédrale son aspect actuel : agrandissement du chœur avec adjonction d'un vaste transept, construction des sacristies, restauration des façades et reconstruction de la tour Saint-Benoît. Ainsi, la cathédrale sera restée presque trois siècles sans cette tour. Aujourd'hui on distingue parfaitement les différentes époques de la construction par

l'aspect plus ou moins lisse des pierres sur la façade de la tour. L'œuvre de Revoil s'inscrit dans le cadre du renouveau de l'architecture médiévale mené par Viollet-le-Duc.

Note 1

Sous la Révolution, la cathédrale deviendra Temple de la Raison, puis en 1795 entrepôt militaire. En juillet 1815, elle reçut quelques boulets de canons tirés depuis la citadelle à destination des troupes royalistes qui étaient rentrées en ville (traces encore visibles près de l'entrée, rue Cardinal de Cabrières).

Note 2

Signalons qu'à l'intérieur de la cathédrale se trouve une œuvre majeure du peintre protestant Sébastien Bourdon (1616 - 1671) originaire de Montpellier. La chute de Simon le magicien (1656) dans laquelle le peintre s'est représenté sous les traits de l'empereur, c'est à dire du côté des hérétiques.

Note 3

A proximité de la place de la Canourgue, au n°13 de la rue du Palais des Guilhem, se trouve la maison du menuisier Didier Bandier dans laquelle se tint le dimanche 28 juillet 1560, sous la présidence du médecin Claude Formy, une importante assemblée culturelle qui fut dispersée par les autorités judiciaires.



le. En dessous, on lit l'inscription "Extincta heresi", l'hérésie est éteinte. L'autre médaillon représente la jonction de l'océan et de la mer par le canal des Deux-Mers, expression de la réussite technique des grands ingénieurs au service du roi, avec la légende "Junctis Oceano et Mediterraneo mari", l'Océan et la Méditerranée sont désormais joints.

Sur l'autre façade, côté promenade du Peyrou un médaillon représente Hercule (le roi) terrassant un lion, (l'Angleterre) et effrayant un aigle (l'empire Autrichien) avec la légende : "Fusis terra marique conjuratis gentibus", les peuples coalisés contre le royaume ont été anéantis sur terre et sur mer. Le second bas-relief représente une Victoire acceptant les clés de la soumission, évoquant ainsi les villes et les provinces qui durent se sou-

mettre au grand roi. Au-dessous on lit : "Sub oculis hostium belgii arcibus expugnatis", les citadelles de Belgique sont vaincues, évocation de la prise de Namur et de Mons. L'inscription gravée en latin sur la partie haute de l'édifice signifie : "Après un règne de 72 ans, Louis le Grand ayant brisé, vaincu, soumis les peuples conjurés dans une guerre de quarante ans, a établi la paix sur terre et sur mer, 1715". Largement inspirée des portes élevées à Paris par Bullet ou Blondel, cette porte du Peyrou tranchait tout de même par cette représentation du protestantisme comme un ennemi au même titre que la coalition Anglo-Autrichienne. La Porte du Peyrou devint l'Arc de Triomphe en 1830 après la suppression de la grande porte en bois qui était placée sous la voûte de l'arc.

LA PLACE JEAN-JAURÈS

Dès le VIII^e siècle existait sur cet emplacement un oratoire consacré à la Vierge Marie. Au XII^e siècle s'y trouvait l'église Sainte-Marie qui était au centre du premier noyau de Montpellier. C'était une étape pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle sur le "Cami roumieu". Plus tard, cette église fut agrandie et devint par sa place et sa notoriété le symbole même de la commune de Montpellier. C'est dans cette église Notre Dame que se déroulaient les événements les plus marquants de la cité. Elle était le lieu officiel des actes universitaires et le point de départ des nombreuses processions qui parcouraient la ville. A l'extérieur, devant l'entrée principale, se trouvaient les "cambradors", les agents de changes qui commerçaient avec les voyageurs et les pèlerins, c'est alors qu'elle prit le nom de Notre Dame des Tables. L'intérieur était rempli de riches pièces d'orfèvrerie. Notre Dame des Tables poursuit son existence centrale dans la cité jusqu'aux guerres de religion. En 1561, les réformés s'en emparent et elle devient un temple protestant. En 1562 elle est démolie, à l'exception de la tour de l'horloge restée debout pour sa

"valeur communale". Les habitants catholiques rétablirent leur église en 1601 après l'édit de Nantes qui sera enregistré à Montpellier en 1600. Mais elle fut à nouveau démolie en 1621 lors du grand harlan des églises de Montpellier. Réparée encore une fois en 1625, elle devait succomber définitivement à la Révolution. Le sanctuaire considéré comme bien national est démolit pour libérer l'endroit où doit se construire un marché vaste et central. Les décombres de l'église servirent à combler le fossé médiéval compris entre la porte de Pila Saint-Gély et la porte de la Blanquerie (bas de la rue de l'Université) c'est à dire l'actuel boulevard Louis Blanc.

C'est seulement en 1807 que l'architecte Donnat construira la "Halle aux Colonnnes" ainsi nommée parce qu'elle comprend 38 colonnes doriques. Celle-ci sera à son tour détruite en 1912. La municipalité décide de créer en ce lieu une place qui sera nommée "Place de Etats du Languedoc". C'est au cours des travaux d'aménagement de cette place que des ouvriers découvrent des excavations qui attirent l'attention de la Société Archéologique. Des fouilles approfondies permettront alors de sauver de l'oubli la crypte de l'ancienne église Notre

Dame des Tables. La place sera alors rebaptisée "Place Jean-Jaurès" en 1920.

Note 1

L'église du collège des Jésuites, située place Notre-Dame, construite entre 1707 et 1748, deviendra après la Révolution une église paroissiale et prendra à ce moment là le nom de Notre-Dame des Tables en souvenir de l'église primitive située place Jean-Jaurès et détruite en 1794.



LA RUE DE L'ARGENTERIE

Hôtel Pomier-Layrargues (3 rue de l'Argenterie)

Le domaine de Layrargues près de Baillargues, appartient au milieu du XVII^e siècle à la famille de Massane. Daniel de Massane, seigneur de Layrargues, né en 1643, faisait profession de la R.P.R. (Religion Prétendue Réformée). Différents propriétaires se succédèrent jusqu'à ce que le domaine soit acheté en 1760 par Jean Pomier et son frère Jacques, ancien capitaine d'infanterie. Jean Pomier, banquier protestant acheta, peu après son mariage en 1740, trois petites maisons qu'il démolit, et sur l'emplacement desquelles il éleva en 1742 le gracieux hôtel appelé de nos jours "Hôtel Pomier-Layrargues".

Impasse Barnabé

Cette impasse est indiquée dans le plan des illiers (milieu du XVIII^e siècle) sous l'appellation "Place de Fontfroide". Il s'agit du nom connu d'une famille qui possédait un hôtel dans le voisinage. Guillaume de Clauzel, seigneur de Fontfroide, était avocat général à la cour des comptes, aides et finances. Son fils aîné, Jean de Clauzel de Fontfroide (1633-1700) lui succède en 1667. Mais les Clauzel sont protestants et à cause des persécutions, Jean de Clauzel doit vendre en 1683 son office de conseillers aux comptes. C'est dans son hôtel du "Plan

de Fontfroide" que le 29 septembre 1685 se tint l'assemblée générale des membres de la noblesse réformée en pour parler avec les représentants du roi. Jean de Clauzel refusa d'abjurer. Il fut emprisonné au fort d'Angers où il mourut en 1700. La révocation appliquée en Languedoc par Basville, entraîna des abjurations massives. Plus de 4500 personnes devinrent ainsi des nouveaux convertis, le seul 29 septembre. Le bruit courût que 16 compagnies de soldats se déplaçaient vers Montpellier et cela suffit pour effrayer la population. Les départs vers Genève et le reste du refuge furent particulièrement nombreux (environ 1000 personnes) et se trouvèrent à l'origine du développement des relations de négoce entre le bas Languedoc et l'étranger. Les derniers fidèles se replièrent vers Courmonterral, Pignan ou Saint-Jean de Védas où des communautés clandestines essayaient de subsister.

Note 1

A la Révocation de l'édit de Nantes en 1685, on estime que 2 à 300.000 huguenots quittèrent la France. En mars / avril 1686, le grand Vauban séjourna à Montpellier après avoir inspecté le canal du Midi. Pendant son séjour languedocien, outre la rédaction de son mémoire sur le canal, germa l'idée de son mémoire sur le "Rappel de huguenots",

dont il jugeait la présence nécessaire à la vie économique du pays.

Note 2

Le fait qu'il y ait eu négociation chez les Clauzel entre les représentants du roi et la noblesse protestante illustre bien les propos de Louvois, organisateur des dragonnades, quand il écrit le 15 octobre 1685 à l'archevêque de Sedan : "Sa Majesté vous recommande de faire ménager les banquiers et les chefs de manufactures".

Note 3

Le domaine de Fontfroide est situé sur la commune de Saint-Clément-de-Rivière. La belle maison est entourée d'un parc en bordure de la Lironde. Il y avait autrefois une fabrique d'indiennes qui utilisait l'eau de la rivière voisine.

Note 4

Le plan de Illiers fait une erreur en confondant l'impasse avec le petit espace en retrait dans la rue de l'Argenterie (appelé aujourd'hui place des Arts). Ce plan a porté le nom de plan de Fontfroide par référence à l'hôtel de Fontfroide voisin.

Note 5

Sur la plaque apposée à l'entrée de l'hôtel de Fontfroide on peut lire "hôtel Hostelier Saint-Jean XVII^e siècle". Les Clauzel de Fontfroide étaient apparentés aux "Hostelier", seigneurs de Saint-Jean-de-Gardonnenne ce qui peut expliquer cette appellation.

LA PLACE SAINT-CÔME

L'édit de Nantes qui fut signé par Henri IV le 13 avril 1598, a été enregistré à Montpellier le 5 décembre 1600 par la cour des aides. Il eut pour conséquence le rétablissement du culte catholique et les protestants de Montpellier furent obligés, malgré eux de rendre l'église Notre-Dame-des-Tables aux catholiques. Ils obtinrent en compensation la possibilité de construire un deuxième temple qui fut édifié sur l'actuelle place Saint-Côme entre 1603 et 1605. Son fronton portait l'inscription "Vere Religiosis Sacrum". Le clergé catholique pro-

testa vigoureusement estimant que la seule vraie religion était la religion catholique. L'inscription fut donc changée pour une nouvelle devise "Trisagio" au trois fois saint, à la Sainte Trinité.

En 1670, l'application de plus en plus stricte de l'édit de Nantes permit à Basville de faire signer l'ordre de démolition du petit temple sous prétexte qu'il avait été construit sans autorisation. De cette destruction naissait l'actuelle place Saint-Côme. A côté de cette place sera édifié en 1752 l'amphithéâtre d'anatomie Saint-Côme, un des plus beaux bâtiments de la ville.

Note

A Montpellier, plusieurs places du centre ville sont comme cela dues à la destruction d'un édifice religieux :

- Place de la Chapelle neuve : détruite en 1562 par les protestants.
- Place de la Canourgue : église Sainte-Croix détruite en 1562 et 1621.
- Place Chabaneau : grand temple détruit en 1682.
- Place Jean-Jaurès : église Notre Dame des Tables détruite en 1562, 1621 et définitivement en 1794.

L'ouvrage de Valdo Pellegrin est en cours de publication aux Presses du Languedoc.

agenda

Euterpe

La Dame de pique

Opéra en trois actes et sept tableaux. Orchestre national de Montpellier, chœurs de l'Opéra national de Montpellier et chœurs d'enfants d'opéra Junior. Direction : Friedmann Layer, mise en scène : Willy Decker. Avec ses trois cartes, la Dame de Pique nous entraîne dans le noir tourbillon du jeu, de la folie et de la mort... Tchaïkovski composa sur un livret écrit par son frère d'après le conte de Pouchkine. Vendredi 5 à 20h, dimanche 7 à 15h et mardi 9 décembre à 20h, à l'Opéra Berlioz / Le Corum.

Concert symphonique

Direction : Stefan-Anton Reck, pianiste : Claire-Mary Le Guay. Au programme : Carl Maria von Weber, Franz Liszt et Hector Berlioz. Vendredi 12 à 20h30 et samedi 13 décembre à 17h, à l'Opéra Berlioz / Le Corum.

Concert du Nouvel an

Direction Enrique Diemecke, soprano : Olivia Gorra. Au programme : Carlos Gomez, Georges Gershwin, Maria Grever, Heitor Villa-Lobos, Higinio Velazquez, Henrique Diemecke et Blas Galindo. Jeudi 1^{er} janvier à 12h à l'Opéra Berlioz. Réservations 04 67 616 616 et 04 67 60 19 99.

Théâtre des Treize Vents

Les jumeaux vénitiens

Dans les jumeaux vénitiens de Carlo Goldoni, personne n'est celui que l'on croit et les masques ne sont pas là par hasard. Tout le monde feint, tout le monde ment, tout le monde triche sur son identité et sur ses sentiments au point de ne plus savoir qui il est et ce qu'il ressent réellement... Au théâtre de Grammont, du 12 au 19 décembre : vendredi, samedi et mardi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h et dimanche à 17h. Réservations : 04 67 60 05 45. www.theatre-13vents.com

Théâtre Jean-Vilar

Le journal de grosse patate

Par la Compagnie Asphalt' théâtre.

"Patate" est le surnom donné à une petite fille de 10 ans, un peu ronde. Jour après jour, elle confie ses impressions à son journal, ses joies, ses peines, ses doutes et cette interrogation qui revient sans cesse : comment trouver sa place, son identité propre au milieu des autres ?

Pour tout public, à partir de 7 ans.

Mardi 2/12 à 19h et mercredi 3/12 à 15h.

Location : 04 67 40 41 39

Théâtre La Vista

Improvisa

Spectacle d'improvisation

par la Compagnie Internationale Alligator.

Les fondus de l'impro. sont de retour. Ils ne savent pas toujours ce qu'ils vont jouer, vous ne savez pas toujours ce que vous allez voir. Vous donnez un thème... et c'est parti. Sans filet, sans limite, ils ouvrent la boîte à imaginaire. Les mardis 16 et 23 décembre à 21h. Réservations : 04 67 58 90 90.

L'audyssée ou les aventures de Terza

Conte musical, ombres, théâtre, marionnettes.

A partir de 3 ans.

L'audyssée a pour personnage principal Terza qui part à la découverte du monde, à la recherche de son double. C'est l'amitié d'une petite fille et d'un petit garçon. C'est la découverte de l'eau et de la Nature. C'est la rencontre du Théâtre et de la Musique.

Les mercredis 3, 10 et 17 décembre, les samedis 6, et 13 décembre et les dimanches 7 et 14 décembre à 16h. Réservation : 04 67 58 90 90.

Disputes

Par le théâtre de la Palabre.

Entre disputes et discute, il n'y a qu'un pas. Comme s'il était sous-entendu que parler à l'autre, c'est déjà essayer de lui faire rentrer de force les mots dans la tête. Avant les coups de poings : les coups de mots.

Les vendredis 5 et 12 décembre et les samedis 6 et 13 décembre à 21h. Les dimanches 7, 12 et 14 décembre à 18h30. Réservation : 04 67 58 90 90.

Chorale "Nadalenca" de Montpellier

Concert de Noël. Noël occitan, chants de Noël anciens et contemporains, le 24 décembre à partir de 22h30 à l'église Saint-Mathieu. Mel : nadalenca@free.fr.

THÉÂTRE

Shakespeare, le défi !

Jouer le grand Shakespeare est le rêve de tout comédien...

Seulement voilà : ils ne sont que trois, trois hommes qui plus est, ils doivent jouer 37 pièces, endosser une centaine de rôles, autant de costumes et d'accessoires et ils n'ont que... 90 minutes. Un véritable défi qui prend des allures de gageures lorsque les trois comédiens ne sont pas d'accord en refusant de jouer les rôles féminins.

Un périple drolatique, loufoque, irrespectueux mené à 100 à l'heure à travers l'œuvre de Shakespeare. Mais un hommage jubilatoire au génie de l'auteur.

Le théâtre décline toute responsabilité quant aux décalages, raccourcis foudroyants, approximations cocasses que pourrait entraîner cette performance pour le moins inhabituelle.

A l'affiche depuis mars 1996 dans le West End de Londres, Shakespeare, le Défi ! bat tous les records de longévité. Elle fut nommée au Laurence Olivier Award en 1997 comme meilleure nouvelle comédie.

Son adaptation française a été jouée plus de 300 fois au Palais des Glaces. Les trois comédiens, émules des Monty Python entraînent chaque soir un public hilare et ravi dans l'œuvre du "Grand Will" avec en tête de ce formidable trio, Arnaud Gidoïn, chroniqueur de Laurent Ruquier sur France 2.

Mardi 9 et mercredi 10 décembre à 21h au théâtre Jean-Vilar, Location, renseignements : 04 67 40 41 39.



Extraits de presse

(...) Mais inutile de crier au sacrilège car cet hommage irrespectueux et loufoque n'a d'autre but que de susciter les rires. Un pari gagné grâce au talent burlesque de Marc Fayet, Gil Galliot et Arnaud Gidoïn, qui enchaînent les gags sur un rythme échevelé. Voilà une réussite dont on ne pourra pas dire que c'est beaucoup de bruit pour rien. Télérama

Shakespeare par Monty Python, interprété par Marx Brothers, et joué à la vitesse grand V. Daily News

Tout simplement irrésistible. New York Times

Courrez voir Shakespeare... Avec une énergie folle et un talent indiscutable, ils nous arrachent des larmes de rire. Pariscope



Les imaginaires

du Pierrot lunaire

Cest avant tout tenter de conquérir le regard brillant d'une jeune Colombine profondément préoccupée de fouiller avec intelligence et imaginaire les poèmes d'Albert Giraud.

De cette fouille attentive et inconsciente soudain une dramaturgie surgit avec ses secrets sauvages. La jeune Colombine est constamment étonnée de cette image furtive d'un Pierrot lunaire qui souvent fait son apparition, tandis que Pierrot noir surveille la jeune Colombine. Serait-il Pierrot Narcisse se réjouissant d'un bonheur cruel ?

Jacques Bioulès.

Au Théâtre du Hangar, du 12 au 18 décembre. Réservations : 04 67 41 32 71.

COMÉDIE MUSICALE

basé sur le film de la MGM Singin' in the rain. Direction musicale : Dominique Trottein. Mise en scène : Jean-Louis Grinda / Claire Servais. L'action se déroule en 1927 à Hollywood. Le couple le plus romantique du cinéma muet - Don Lockwood et Lina Lamont - prépare son premier film parlant. Mais c'est sans compter sur la voix horripilante de Lina qui possède, en outre, un réel problème pour intégrer la pratique du micro. L'avant-première est un désastre. Cependant Cosmo, l'ami de Don, a une idée : le film deviendra une comédie musicale et Lina sera doublée par la débutante Kathy Selden, dont Don tombe amoureux. Le film est un tel triomphe que Lina décide d'utiliser la voix de Kathy à l'avenir. Grâce à l'astucieux Cosmo, le public découvrira le talent de cette dernière, lui permettant enfin de devenir une star à part entière dans le prochain film du trio : Singin' in the rain...

Dimanche 21 à 15h, mardi 23 et mercredi 24 décembre à 20h. - Samedi 3 à 20h et dimanche 4 janvier à 15h. Opéra Comédie

Chantons sous la pluie



Danses et musiques celtiques d'Irlande

a u programme de cette comédie musicale d'inspiration irlandaise : giges, claquettes et danse virtuose interprétées par une troupe de 20 danseurs. L'art chorégraphique du maître Michaël Flatley, ancien champion du monde de danse, qu'on retrouve jusque dans le Guinness de records pour la rapidité d'exécution de ses pas de claquettes, explose sur fond de légendes irlandaises et de récit initiatique...

Mardi 16 décembre à 20h30 à l'Opéra Berlioz / Le Corum, locations, renseignements : 0 800 600 740 www.montpellierdanse.com



L'Orchestre National de Montpellier joue la proximité

La musique au cœur des quartiers



Pour faire venir au concert ceux qui n'y sont jamais allés, l'Orchestre propose, par l'intermédiaire des comités de quartier, des journées découverte à l'opéra Berlioz et organise également des concerts directement dans les Maisons pour tous.

C est au cours de la saison 97/98, que l'orchestre National de Montpellier a proposé aux comités de quartier de la ville de devenir des relais d'information auprès des Montpelliérains qui ne sont jamais entrés au Corum ou n'ont jamais assisté à un concert.

Les comités de quartiers, intermédiaires

Un grand travail de proximité a depuis été réalisé par les responsables de ces comités qui se chargent d'afficher les dates des prochains concerts de l'orchestre chez les commerçants des quartiers, de distribuer les programmes et surtout de mettre en place des réunions d'information et des rencontres très efficaces.

Ainsi chaque année, un concert de la saison est choisi en concertation avec les comités de quartier. Ce concert est proposé à un tarif unique préférentiel à 5,50 € et est gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.

Les personnes intéressées par le concert sont invitées à s'inscrire auprès de leur comité de quartier et bénéficient, en préalable au concert, d'une petite visite guidée de la salle de répétition de l'orchestre, de l'opéra Berlioz et des coulisses du Corum.

Un abonnement découverte à trois concerts proposé pour 16,50 €

Chaque année, près d'un millier de personnes sont ainsi accueillies. Certaines, parmi elles, n'avaient jamais eu l'occasion de pénétrer dans le Corum.

Afin de fidéliser ce public tout juste acquis, l'orchestre propose depuis cinq ans un petit abonnement découverte de trois concerts intégrant notamment le concert du Nouvel An. Voici les trois concerts qui sont proposés pour cette saison :

- Concert du Nouvel An, jeudi 1^{er} janvier à 12h à l'Opéra Berlioz, Orchestre National de Montpellier. Olivia Gorra, soprano - direction, Enrique Diemecke.
- Concert de l'Orchestre National de Montpellier, samedi 20 mars à 17h à l'Opéra Berlioz. Aldo Ciccolini, piano - direction, Lior Shambadal. Au programme : Iannis Xenakis, Eridanos, Robert Schumann, Concerto en la mineur pour piano et orchestre opus 5 et Alexandre Scriabine, Symphonie n° 2 en ut mineur opus 29.
- Musiques et danses rituelles de la cour impériale du Japon, dimanche 4 avril à 17h à l'Opéra Berlioz.

Les musiciens de l'Orchestre National de Montpellier dans les Maisons pour tous

Afin de démythifier le concert classique, montrer que la musique est à la portée de tous, permettre l'établissement d'un contact direct entre le public et les musiciens voire un véritable dialogue, l'Orchestre National de Montpellier programme depuis plusieurs saisons des concerts de proximité dans les Maisons pour Tous.

Quinze et vingt concerts gratuits par an

Dans la mesure du possible, ces concerts s'intègrent dans les programmations musicales des Maisons pour tous ou simplement dans le calendrier de leurs animations. Ils sont proposés gratuitement au public à qui toutefois on demande souvent de réserver sa place d'invitation par téléphone.

Entre quinze et vingt concerts sont organisés chaque année. Les musiciens présentent les œuvres qu'ils interprètent, et le public a tout loisir de leur poser des questions ou simplement de leur faire part de leurs impressions à l'issue du concert.

Les prochains concerts du mois de décembre

- **à la Maison pour tous François-Villon, jeudi 4 décembre à 18h.** Jacques Prat, Ludovic Nicot, violons - Gilles Coignet, alto - Elisabeth Ponty-Scheuir, violoncelle. Au programme : Mozart, Quatuor à cordes "La Chasse" et Mozart / Schroeder, Die kleine Lachmusik (une version pour rire de "Eine Kleine Nachtmusik").
- **à la Maison pour tous Marcel-Pagnol, samedi 6 décembre à 18h.** Alexandre Kapchiev, violon - Galina Soumm, piano. Au programme : sonates pour violon et piano de Ginastera ; Tchaïkovski et Brahms.
- **à la Maison pour tous Léo-Lagrange, jeudi 11 décembre à 18h.** Ludovic Nicot, Agnès Brengues, violons - Eric Rouget, alto - Jean-Marc Fouché, contrebasse. Au programme : les musiciens dialoguent autour de la musique classique et de l'émotion musicale. Dvorak, Tzetzto ; Bridge, Trio ; Prokofiev, Duo (2 violons) ; Bartok, Duo ; Tûr, Symbiosis (violon, contrebasse) ; Penderecki, pièce pour alto solo ; Impro jazz et Tzigane à 4.
- **à la Maison pour tous André-Chamson, mardi 16 décembre à 20h30.** Alexandre Kapchiev, violon - Galina Soumm, piano. Au programme : sonates pour violon et piano de Ginastera ; Tchaïkovski et Brahms.

Les après-midi du Corum

Samedi 13 décembre, à 15h30 aura lieu la prochaine visite du Corum, de la salle de répétition de l'orchestre et des coulisses de l'Opéra Berlioz. A 17h, les visiteurs seront conviés à un concert de l'Orchestre National de Montpellier dans l'Opéra Berlioz. Direction : Stefan Anton Reck et au piano : Claire-Marie Le Guay.

Au programme : Carl Maria von Weber, Konzertstück en fa mineur opus 79 pour piano et orchestre, Franz Liszt, Concerto n° 1 en mi bémol majeur pour piano et orchestre et Hector Berlioz, Symphonie fantastique opus 1. S'inscrire auprès de son comité de quartier.

**Concert de chants de Noël**

Un concert de chants de Noël sera donné le 21 décembre à 16 heures à l'église Notre-Dame des Tables avec Christian Portanier, artiste lyrique, Pierre Arlabosse (orgue), Julie Champagne (harpe), Perrine Pellet (flûte à bec) et Marie Gisca (violoncelle). Au programme des airs connus (Minuit Chrétien, les Anges dans nos campagnes, Douce Nuit...) et moins connus.

Trioletto**Ayo / Sun Shipp**

Concert. Entre sweet reggae et soul profonde, Ayo se place avec bonheur dans la lignée de ses illustres aînées Macy Gray et Lauryn Hill.

Sun Shipp (1re partie). Un groupe montpelliérain : une chanteuse, un clavier, une basse et un DJ distillant une "soul urbaine" suave à souhait.

Le 5 décembre à 21h.

Les guerriers de la beauté

Cinéma, fiction expérimentale de Pierre Coulibeuf dont des films de court, moyen et long métrage ont été sélectionnés et primés dans de nombreux festivals internationaux de cinéma et également exposés dans le réseau de l'art contemporain.

Le 11 décembre à 20h30.

Illico, 5 cordes dont une vocale

Théâtre musical. "Une délicieuse petite troupe qui mêle chanson, musique et comédie. Pliant tous les genres à leur inspiration joyeuse, les cinq illiciens déglissent, magnifient ou détournent à gogo, les twists les plus fous, les valse les plus langoureuses et les rocks les plus ardents avant de démarrer sur des frénésies tziganes. Ils s'amuse comme des petits fous, le public aussi!". Figaroscope.

Renseignements : Trioletto 75 avenue Augustin-Fliche (à proximité de l'université des sciences), tél. : 04 67 41 50 09.

Programmation du Zénith Sud

- Georgian legend, vendredi 5 décembre à 20h30.
 - Eddy Mitchel, samedi 6 décembre à 20h30.
 - Foire aux disques et aux BD, dimanche 7 décembre, de 10h à 18h.
 - Obispo - Fan, mercredi 9 décembre à 20h30.
 - Maghreb Dance avec Zahouamia, Abdou, Daoudi et Statti, samedi 13 décembre à 20h.
 - Salvatore Adamo, lundi 15 décembre à 15h30.
 - Thomas Fersen, mardi 16 décembre à 20h30.
 - Nolwenn Leroy, vendredi 19 décembre à 20h30.
 - Jérémy Chatelain et L5, dimanche 21 décembre à 17h.
- Renseignements : 04 67 64 50 00.

Photographie**Anamorphoses**

Bernard Pras, Paris. Compilations / accumulations / points de vues / couleurs.

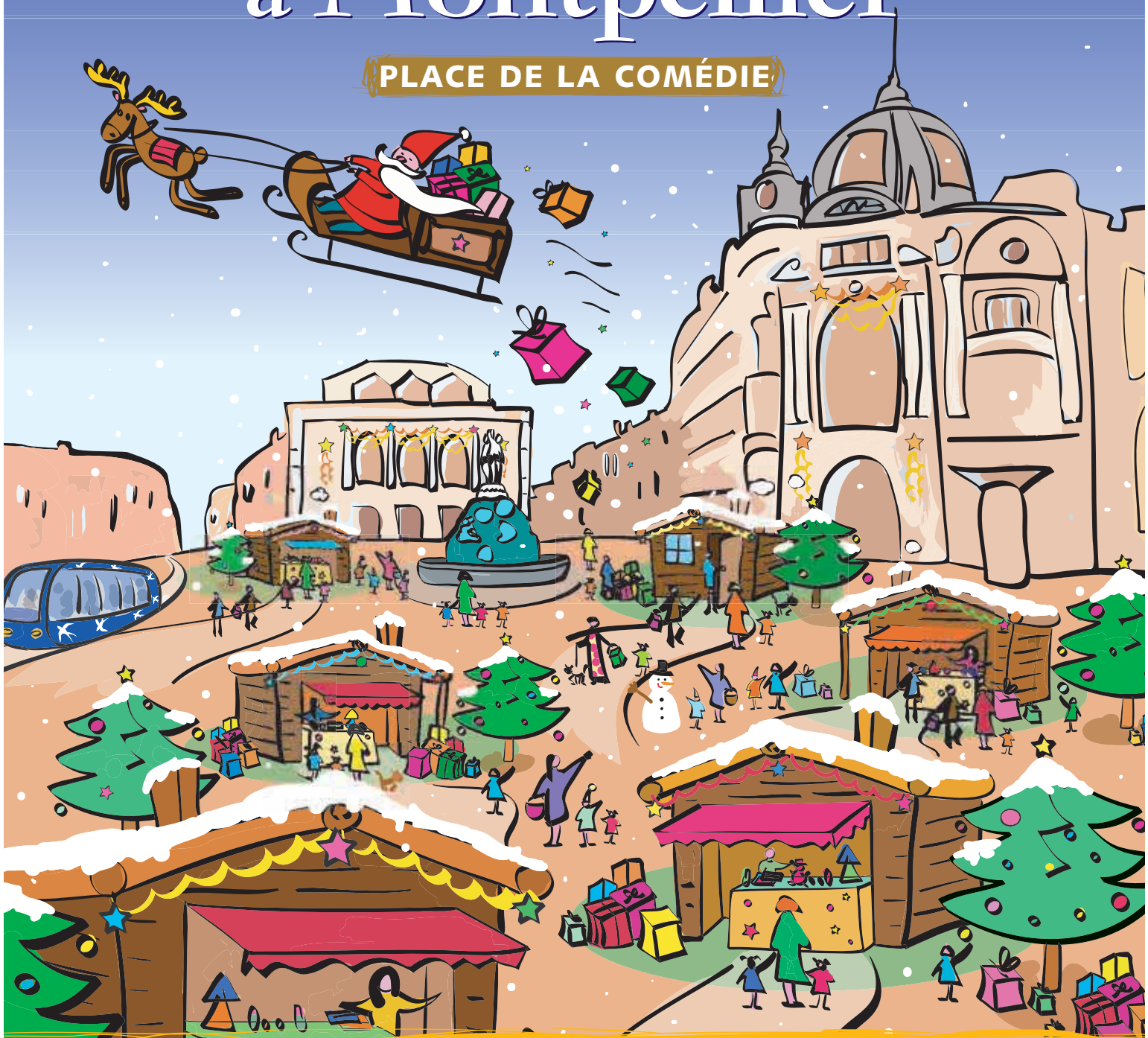
Du 2 décembre au 17 janvier, Galerie Photos, salle Dominique-Bagouet, esplanade de Charles-de-Gaulle.

Infos : 04 67 60 43 11.

I N V I T A T I O N
DU 13 AU 24 DÉCEMBRE 2003

Marché de Noël à Montpellier

PLACE DE LA COMÉDIE



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas.

Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon, Marie-France Paulin, Xavier de Raulin.

Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. www.ville-montpellier.fr

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : décembre 2003.